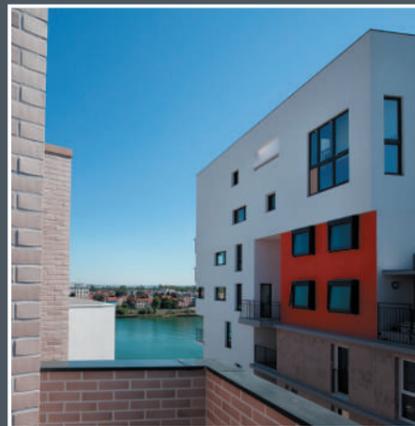


# SADEV 94

## AMÉNAGEUR ET DÉVELOPPEUR DE VILLES



ARCUEIL



ALFORTVILLE



BOISSY-SAINT-LÉGER

BONNEUIL-SUR-MARNE

CACHAN

CHAMPIGNY-SUR-MARNE

CHEVILLY-LARUE

CHOISY-LE-ROI

CRÉTEIL

FONTENAY-SOUS-BOIS

FRESNES

GENTILLY

IVRY-SUR-SEINE

L'HAY-LES-ROSES

LA QUEUE-EN-BRIE

LIMEIL-BRÉVANNES

ORLY

RUNGIS

SUCY-EN-BRIE

VALENTON

VILLEJUIF

VILLENEUVE-LE-ROI

VILLENEUVE-SAINT-GEORGES

VILLIERS-SUR-MARNE

VIRY-CHATILLON

VITRY-SUR-SEINE



## PARTENAIRE DES TERRITOIRES

Grand-Orly Seine Bièvre

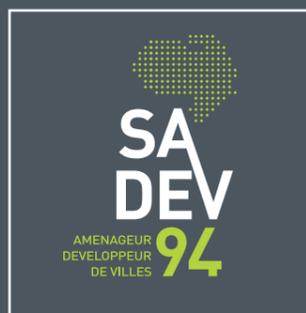
Grand Paris Sud Est Avenir

Paris-Est-Marne et Bois

Sadev 94 • 31, rue Anatole-France • 94306 Vincennes Cedex

tél : 01 43 98 44 40 • fax : 01 43 98 44 69

Suivez-nous sur : @Sadev94 • www.sadev94.fr



Novembre 2018 – **Hors-série** – n° 15

# Le journal du Grand Paris

Entreprises / Territoires / Innovations / Attractivité

## Val-de-Marne

Spécial Territoires du

— Nés au 1<sup>er</sup> janvier 2016, au terme d'une gestation contrariée, les trois établissements publics territoriaux du Val-de-Marne s'affirment aujourd'hui, chacun à leur manière, résolvant leur équation géographique et sociale en développant leurs talents.

- ABLON-SUR-SEINE /
- ALFORTVILLE /
- ATHIS-MONS /
- ARCUEIL /
- BOISSY-SAINT-LÉGER /
- BONNEUIL-SUR-MARNE /
- BRY-SUR-MARNE /
- CACHAN /
- CHAMPIGNY-SUR-MARNE /
- CHARENTON-LE-PONT /
- CHENNEVIÈRES-SUR-MARNE /
- CHEVILLY-LARUE /
- CHOISY-LE-ROI /
- CRÉTEIL /
- FONTENAY-SOUS-BOIS /
- FRESNES /
- GENTILLY /
- L'HAY-LES-ROSES /
- IVRY-SUR-SEINE /
- JOINVILLE-LE-PONT /
- JUVISY-SUR-ORGE /
- LE KREMLIN-BICÊTRE /
- LIMEIL-BRÉVANNES /
- MAISONS-ALFORT /
- MAROLLES-EN-BRIE /
- MANDRES-LES-ROSES /
- MORANGIS /
- NOGENT-SUR-MARNE /
- NOISEAU /
- ORLY /
- ORMESSON-SUR-MARNE /
- PARAY-VIEILLE-POSTE /
- PÉRIGNY-SUR-YERRES /
- LE PLESSIS-TRÉVISE /
- LE PERREUX-SUR-MARNE /
- LA QUEUE-EN-BRIE /
- RUNGIS /
- SAINT-MANDÉ /
- SAINT-AURICE /
- SAINT-AUR-DES-FOSSÉS /
- SANTENY /
- SAVIGNY-SUR-ORGE /
- SUCY-EN-BRIE /
- THIAIS /
- VALENTON /
- VILLECRESNES /
- VILLEJUIF /
- VILLENEUVE-LE-ROI /
- VILLENEUVE-SAINT-GEORGES /
- VILLIERS-SUR-MARNE /
- VINCENNES /
- VIRY-CHÂTILLON /
- VITRY-SUR-SEINE /

PARIS EST MARNE & BOIS

GRAND PARIS SUD EST AVENIR

GRAND ORLY SEINE BIEVRE

Le journal du Grand Paris / HS n° 15 / novembre 2018 – 50 €



lejournaldugrandparis.fr



**SERFIM GROUPE**  
DEPUIS 1875

[www.serfim.com](http://www.serfim.com)

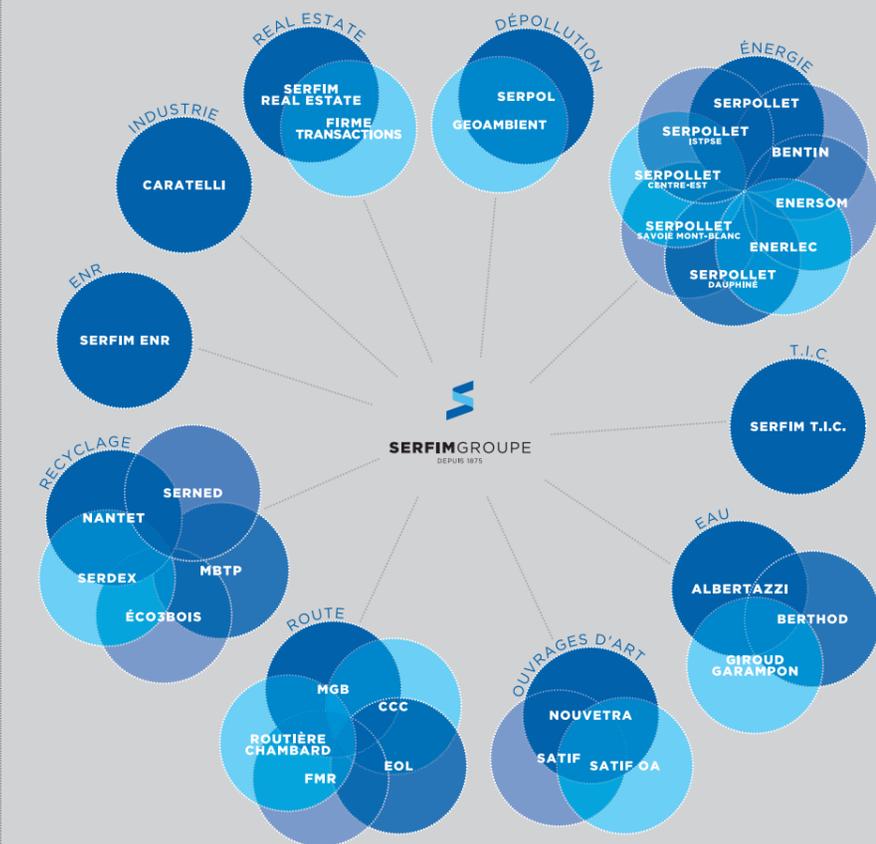
**TRAVAUX PUBLICS - ENVIRONNEMENT - T.I.C. - INDUSTRIE - REAL ESTATE**



Né il y a plus de 140 ans, SERFIM GROUPE est une ETI indépendante. Sous la direction de Guy Mathiolon, elle travaille aujourd'hui avec les secteurs public et privé (travaux publics, environnement, T.I.C., industrie et real estate).

Fortement implanté en Rhône-Alpes, SERFIM GROUPE compte aussi de nombreux chantiers sur les cinq continents qui témoignent de son ambition d'implantation à l'étranger.

Depuis 1875, le groupe n'a jamais cessé d'évoluer afin de s'adapter au marché et proposer des services innovants. Avec ses 2000 collaborateurs, SERFIM GROUPE s'est imposé comme un acteur majeur de l'aménagement des territoires.



**Jacques Paquier**  
Rédacteur en chef

## Trois territoires plein d'attraits, entre Seine et Marne

Nés au 1<sup>er</sup> janvier 2016, au terme d'une gestation contrariée, les trois établissements publics territoriaux du Val-de-Marne s'affirment aujourd'hui, chacun à leur manière, résolvant leur équation géographique et sociale en développant leurs talents. Paris Est Marne & Bois, Grand Paris Sud Est Avenir et Grand Orly Seine Bièvre furent longtemps des territoires servants, utilisés par Paris pour ses besoins divers.

Ce temps est révolu.

Paris Est Marne & Bois entend devenir le futur Canary Wharf du Grand Paris, autour de Marne Europe d'une part et de Val-de Fontenay d'autre part. Sans rien enlever au charme fou des bords de Marne, où les paddles et les canoës se croisent aux beaux jours, et où les belles demeures témoignent d'une douceur de vivre préservée.

Grand Paris Sud Est Avenir organise sa filière santé, avec le pôle hospitalier de Créteil porté par le CHU Henri Mondor - le 2<sup>e</sup> d'Ile-de-France -, mais son essor passe aussi par le port de Bonneuil - 2<sup>e</sup> port fluvial d'Ile-de-France -, l'université Paris-Est Créteil et ses 30 000 étudiants. Par la préservation de son cadre bucolique également et de son industrie du futur, aérospatiale notamment.

Grand Orly Seine Bièvre, fort de ses différents pôles économiques, se développe également autour de l'aéroport d'Orly, avec le marché d'intérêt national de Rungis, mais aussi le long de la Vallée scientifique de la Bièvre et, plus largement, tout au long de la Seine dont ce territoire entend faire un axe majeur de développement et d'aménagement.

Tous cherchent à allier qualité de vie, développement économique et inclusion sociale. Tous déplorent le report d'une réforme territoriale qui, au lieu d'accompagner leurs efforts et leur croissance, ralentit les projets en les privant d'une nécessaire visibilité sur leur avenir, institutionnel et financier.

En vérité, il fait bon vivre dans le Val-de-Marne, traversé par ces deux fleuves charriant tant d'histoire, de souvenirs. Si le temps des guinguettes semble largement révolu, ces trois territoires, où est né le projet du Grand Paris express et où sa première ligne sera ouverte, n'ont pas fini de marquer l'histoire du Grand Paris.

# Sommaire



## REPÈRES

- PAGE 10 — **Président & DGS : 3 binômes aux manettes**
- PAGE 12 — **Trois territoires imposés par la loi**
- PAGE 14 — **Quelle place pour les territoires en Ile-de-France ?**
- PAGE 18 — **L'histoire du Val-de-Marne**

## PARIS EST MARNE & BOIS

- PAGE 22 — **Dolce vita et dév. éco**
- PAGE 24 — **Un environnement de qualité**
- PAGE 26 — **La Marne, le marqueur bleu du territoire**
- PAGE 28 — **Miser sur la finance, et faire grandir le tissu de petites entreprises**
- PAGE 32 — **Les grands projets d'aménagement**

## GRAND PARIS SUD EST AVENIR

- PAGE 36 — **Un écoterritoire en plein essor**
- PAGE 38 — **GPSEA vu par Laurent Cathala**
- PAGE 40 — **GPSEA, un écoterritoire qui entend le rester**
- PAGE 43 — **Port de Bonneuil-sur-Marne : la logistique de demain**
- PAGE 44 — **Une filière santé-société-environnement**
- PAGE 48 — **Créteil, pilier sportif de Grand Paris Sud Est Avenir**
- PAGE 50 — **Les filières émergentes de l'industrie du futur**
- PAGE 52 — **Les grands projets d'aménagement**

## GRAND ORLY SEINE BIÈVRE

- PAGE 54 — **Renouveau industriel le long de la Seine**
- PAGE 56 — **Grands projets d'aménagement**
- PAGE 60 — **Pour garder son industrie, Grand Orly Seine Bièvre en appelle à la mobilisation des acteurs**
- PAGE 64 — **Pôle Orly Rungis : intégrer la croissance dans le territoire**
- PAGE 68 — **La Seine et ses projets**

## MOBILITÉ

- PAGE 72 — **Désenclavement tous azimuts**
- PAGE 74 — **De nouvelles lignes de métro pour irriguer le territoire**
- PAGE 76 — **Orly ville et Choisy en ligne direct avec Paris**
- PAGE 78 — **Se déplacer dans les airs ou à pied**

### Hors-série Le journal du Grand Paris

Société éditrice  
JGPmedia au capital de 100 000 €  
96 boulevard Diderot 75012 Paris  
CPPAP : 1116 T 92553  
ISSN : 2427-6227  
Dépot légal à parution

Directeur de la rédaction : Jacques Paquier / Rédacteur en chef délégué : Raphaël Richard /  
Rédactrice en chef adjointe : Fabienne Proux /  
Ont participé à ce numéro : Catherine Bernard, Juliette Paquier, Yoanna Sallesse, Lina Trabelsi /  
Directeur commercial : Eric Naessens / Direction artistique & création : lafon-savarit.com /  
Imprimerie : ISI Print - 15 rue Francis de Pressensé - 93210 La Plaine Saint-Denis /

☎ 01 43 55 83 60 ✉ [abonnement@lejournaldugrandparis.fr](mailto:abonnement@lejournaldugrandparis.fr) [www.lejournaldugrandparis.fr](https://www.lejournaldugrandparis.fr)

## Les territoires du Val-de-Marne



### Le port de Nogent-sur-Marne

Paris Est Marne & Bois

Le port de plaisance de Nogent-sur-Marne. Vue sur la piscine, à l'heure de la pêche.

### Villeneuve-Triage

Grand Orly  
Seine Bièvre

Le site de Villeneuve-Triage, à Villeneuve-Saint-Georges, fait actuellement l'objet d'une consultation pour en faire un site logistique de premier plan.



*“ La Marne traverse 9 villes du territoire sur 13. Et leur donne, dès que le soleil brille, un air de vacances ”*



LES TERRITOIRES DU VAL-DE-MARNE



**Aéroport d'Orly**  
Grand Orly Seine Bièvre

L'aéroport d'Orly a reçu 32 millions de passagers en 2017, et la croissance se poursuit à un rythme de 2,5 / 3 % par an.

**Air France**  
Grand Orly  
Seine Bièvre

Atelier d'entretien de réacteurs « Constellation » d'Air France industries à Orly nord.



© PATRICK DELAPIERRE POUR AFI KLM EMM

**“ Le Val-de-Marne, c’est l’Ile-de-France en modèle réduit, une moyenne entre trois vallées aux configurations socio-économiques très différentes ”**

Daniel Behar, géographe et professeur à l'Ecole d'urbanisme de Paris

**Le MIN de Rungis**  
Grand Orly  
Seine Bièvre

Avec 1 200 entreprises et 12 000 salariés, il dégage un chiffre d'affaires de 9 milliards d'euros. Alors qu'il fêtera ses 50 ans en mars prochain, le MIN a ainsi prévu d'investir un milliard d'euros d'ici à 2025, partagés entre la Semmaris et les grossistes.



© CD94

**Port de Bonneuil-sur-Marne**  
Grand Paris  
Sud Est Avenir

Le port propose 100 000 m<sup>2</sup> d'entrepôts et de locaux d'activités. Un terminal fluvial pour conteneurs de 11 350 m<sup>2</sup> est mis à disposition des entreprises sud-est parisiennes, leur permettant ainsi de desservir le centre de Paris et l'ouest parisien.



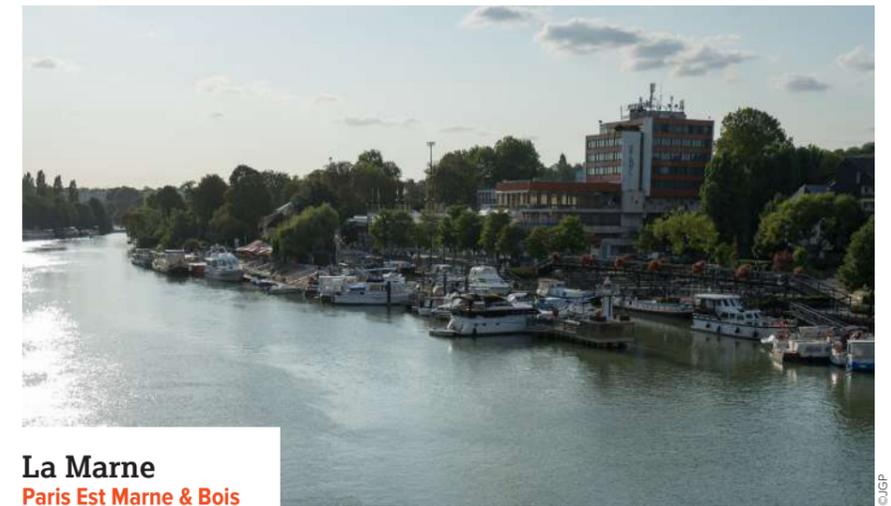
© DR

**LES TERRITOIRES DU VAL-DE-MARNE**



**Sucy-en-Brie**  
Grand Paris  
Sud Est Avenir

Paysage bucolique d'un territoire alliant cadre de vie naturel préservé et filières d'excellence



**La Marne**  
Paris Est Marne & Bois

La Marne vue du pont de Nogent. Sa piscine, son bowling, ses restaurants et sa douceur de vivre.

**“ Ce département a été exemplaire de la façon dont s’est construite l’agglomération parisienne. Aujourd’hui, il devient un lieu de la fabrique métropolitaine ”**

François Loscheider, Codev 94

**Créteil**  
Grand Paris  
Sud Est Avenir

Au cœur du quartier de la Pointe du lac à Créteil (Val-de-Marne) s’élève depuis peu le nouveau temple du handball français, un projet porté par la ville de Créteil et l’établissement public territorial Grand Paris Sud Est Avenir.



**Autoroute A4**  
Paris Est  
Marne & Bois

L'A4 vue de Champigny. Les autoroutes urbaines d'Ile-de-France font l'objet d'une étude conduite par le Forum métropolitain du Grand Paris en vue de leur réinvention.

## PARIS EST MARNE &amp; BOIS



© VILLE DE NOGENT-SUR-MARNE

Jacques JP Martin / **Président de Paris Est Marne & Bois**

De père militaire de carrière, après une enfance baladée d'Alger à Beyrouth en passant par l'Allemagne et Madagascar, c'est à Nogent-sur-Marne que Jacques JP Martin trouve son port d'attache et son tremplin politique.

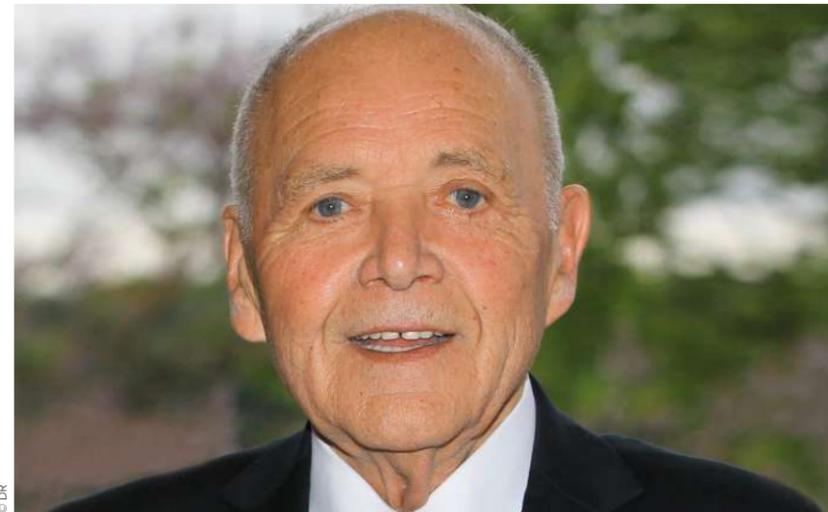
Titulaire d'un diplôme d'ingénieur en électrotechnique, il débute sa carrière dans les rangs d'EDF, dans son centre de recherche et de calcul, avant de diriger l'établissement sevranois de Kodak. Jusqu'en 2001, Jacques JP Martin poursuit les aventures entrepreneuriales à forte tonalité internationale. Il effectue de nombreuses missions pour l'Agence francophone pour l'enseignement supérieur et la recherche, et se fait le porte-parole de la langue de Molière au Moyen-Orient et en Asie du Sud-Est. L'année 2001 marque l'élection de ce gaulliste, proche de Philippe Seguin, comme premier édile de Nogent-sur-Marne, dont le mandat sera renouvelé en 2008 et en 2014. Président de l'établissement public territorial de Paris Est Marne & Bois, Jacques JP Martin est en charge de l'élaboration du projet métropolitain pour la métropole du Grand Paris.

François Roussel-Devaux  
**Directeur général des services**

Breton de naissance, François Roussel-Devaux témoigne d'une carrière de 20 ans

passés dans différentes collectivités locales en tant que cadre dirigeant. C'est au Val d'Oise, à la Communauté d'agglomération de la Vallée de Montmorency qu'il débute, avant de prendre la route plus au sud, à Lourdes (Hautes-Pyrénées) pour y exercer la fonction de directeur général de la ville et de l'intercommunalité. En août 2016, il forme un binôme aux côtés de Jacques JP Martin à la direction générale des services de Paris Est Marne & Bois.

## GRAND PARIS SUD EST AVENIR



© DR

Laurent Cathala / **Président de Grand Paris Sud Est Avenir**

Elu en janvier 2016 à la présidence de Grand Paris Sud Est Avenir, Laurent Cathala présente déjà une longue expérience politique, portant depuis 1977 l'écharpe de maire (PS) de Créteil. Cet ancien cadre supérieur infirmier, natif du département de l'Aude, a débuté sa carrière professionnelle dans l'enceinte de l'hôpital Henri Mondor de Créteil.

Des débuts dans le syndicalisme avant de se consacrer à la politique en entrant, dès 1976, au conseil général du canton de Créteil sud, après avoir gravi les échelons au sein de l'ex-Parti socialiste unifié. Sa longévité ne se constate pas seulement entre les murs de l'hôtel de ville Cristolien, mais aussi sur les bancs de l'Assemblée nationale où il siégera de 1981 à 2017. Laurent Cathala a également occupé la fonction de secrétaire d'Etat à la famille, aux personnes âgées et aux rapatriés de 1991 à 1993 sous François Mitterrand. Laurent Cathala a été Président de la Communauté d'Agglomération de Plaine Centrale du Val-de-Marne de 2001 à 2016.

Fabien Tastet  
**Directeur général des services**

Outre sa fonction de directeur général des services au sein de l'établissement Grand Paris Sud Est Avenir, Fabien Tastet

incarne la voix des administrateurs territoriaux, en tant que président de l'association éponyme depuis juin 2014. Fabien Tastet a entamé son ancrage à Créteil avant d'œuvrer, à l'agglomération d'Argenteuil-Bezons, et au conseil général de l'Essonne. L'année 2015 marque son retour à Créteil en tant que directeur général des services de l'établissement Grand Paris Sud Est Avenir.

## GRAND ORLY SEINE BIÈVRE



© DR

Michel Leprêtre / **Président de Grand Orly Seine Bièvre**

C'est à 14 ans que Michel Leprêtre quitte Boulogne-sur-Mer et un destin tout tracé entre pêche et sidérurgie, pour Paris. D'un petit boulot à un autre, qui l'amènent à travailler pour l'entreprise de vins et spiritueux Nicolas, Michel Leprêtre découvre progressivement le militantisme politique et la lutte syndicale auprès de la CGT où il fait ses gammes.

Son ancrage politique, Michel Leprêtre le trace à Vitry-sur-Seine en tant que conseiller municipal PCF, puis maire-adjoint en charge des questions d'aménagement, d'urbanisme, d'habitat, d'emploi et de développement économique. En se faisant élire en janvier 2016 à la tête de Grand Orly Seine Bièvre, Michel Leprêtre ambitionne alors de consacrer son mandat à donner "un visage humain et solidaire au Grand Paris", dont il est depuis le vice-président métropolitain délégué au suivi des politiques territoriales de l'habitat. Sa fonction à la tête de l'établissement public territorial, Michel Leprêtre la voit également comme une tribune de défense des départements, qu'il n'entend pas opposer aux EPT, considérant que "l'intercommunalité est nécessaire et qu'il est dangereux d'envisager de supprimer les départements".

Antoine Valbon  
**Directeur général des services**

Enfant de la Seine-Saint-Denis, fils du résistant communiste qui fut maire de Bobigny Georges Valbon, l'actuel DGS

de Grand Orly Seine Bièvre pose ses valises en 1986 à l'Île-Saint-Denis en tant que secrétaire général de la commune. En 1991, il occupe le poste de directeur générale à Montataire (Picardie) jusqu'en 1996 où il rejoint la cité phocéenne comme conseiller technique puis directeur général des 13<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> arrondissements marseillais. Il est amené ensuite à poser les briques de la communauté Seine-Amont en tant que directeur général.

## Président & DGS 3 binômes aux manettes

— L'un conçoit,  
l'autre met en œuvre.  
Portraits des trois tandems  
qui forment l'exécutif  
des établissements  
publics territoriaux  
du Val-de-Marne.

# Trois territoires issus de la loi NOTRe

— Les périmètres des trois territoires du Val-de-Marne ont été imposés par le législateur. Mais de la contrainte sont nées le plus souvent de nouvelles dynamiques.



**Rosny-sous-Bois**, Neuilly-Plaisance et Neuilly-sur-Marne, situées au sud de la Seine-Saint-Denis, étaient membres de l'Actep, syndicat mixte d'études et de projets de l'est parisien, dont l'essentiel des membres constitue aujourd'hui Paris Est Marne & Bois, situé dans le Val-de-Marne... Elles auraient préféré ce territoire à Grand Paris Grand Est, qu'elles ont intégré malgré elles, le législateur ne souhaitant pas fâcher les présidents des conseils départementaux concernés. Les élus de Grand Paris Sud Est Avenir n'ont pas forcément compris les raisons - autres que politiques - pour lesquelles Saint-Maur, qui n'appartenait pas à l'Actep, a été rattachée à Paris Est Marne & Bois... Valenton a dû se battre vigoureusement pour intégrer Grand Orly Seine Bièvre, et non pas Grand Paris Sud Est Avenir... Au sud de Grand Orly Seine Bièvre, la métropole du Grand Paris a fait, en revanche, une de ses rares excursions en grande couronne, Paray-Vieille-Poste, Athis-Mons, Morangis, Juvisy-sur-Orge, Savigny-sur-Orge et Viry-Châtillon rejoignant le T12, en partie pour ne pas être rattachées à Grand Paris Sud...

Cela aboutissant au plus vaste territoire de la métropole, sans doute pas le moins compliqué, qui aurait très bien pu connaître un autre découpage, plusieurs scénarii ayant circulé à l'époque. On le voit, les raisons politiques, du côté des élus locaux comme du gouvernement de l'époque - dirigé fin 2015 par Manuel Valls -, n'ont pas été étrangères au découpage des établissements publics territoriaux. « Le découpage issu de la loi NOTRe, au 1<sup>er</sup> janvier 2016, a été créé sans que l'on sache vraiment comment ont été prises les décisions », résume un dirigeant territorial. « Mais ces territoires ont été actés et ils fonctionnent », ajoute-t-il aussitôt.

Jacques Paquier

## 250 km<sup>2</sup>

C'est la superficie du Val-de-Marne, le plus vaste département de la petite couronne parisienne. Le département compte 1 327 732 habitants soit 5 419 habitants / km<sup>2</sup>. Le Val-de-Marne, c'est aussi 20 parcs départementaux et 265 km de sentiers de randonnée, 2 550 hectares de forêts, 150 lieux de culture : théâtres, musées, cinémas, bibliothèques.

### Verbatim

« Le territoire a créé une vraie entente entre les maires, une vraie envie de travailler ensemble, de développer des projets. Tous les maires ont noué des liens, une envie de faire ensemble même si le transfert de la compétence aménagement est compliqué ».



## 326,81 M€

C'est le montant de l'investissement du conseil départemental du Val-de-Marne pour 2018. (269 millions hors remboursement en capital de la dette). « Pour 2018, les dépenses d'équipement (travaux et matériels) sont prévues pour un montant de 187,1 millions d'euros, en hausse de 5,3 %. Les secteurs de l'enseignement (76 millions d'euros), de la voirie et des transports (62 millions d'euros), de l'action sociale (22 millions d'euros) en sont les principaux bénéficiaires.

### T10 Territoire Paris Est Marne & Bois

Superficie : 56 km<sup>2</sup>

Communes membres : **Bry-sur-Marne, Champigny-sur-Marne, Charenton-le-Pont, Fontenay-sous-Bois, Joinville-le-Pont, Le Perreux-sur-Marne, Maisons-Alfort, Nogent-sur-Marne, Saint-Mandé, Saint-Maur-des-Fossés, Saint-Maurice, Villiers-sur-Marne, Vincennes**

Démographie  
500 132 habitants

Emploi  
Taux de chômage : 10,7 %

Economie  
56 357 entreprises - 161 000 emplois  
Nombre d'étudiants : 4 000  
Nombre d'agents : 195  
Montant des investissements 2016 : 4,47 millions d'euros  
Montant des investissements 2017 : 8,4 millions d'euros

### T11 Territoire Grand Paris Sud Est Avenir

Superficie : 99,84 km<sup>2</sup>

Communes membres : **Alfortville, Boissy-Saint-Léger, Bonneuil-sur-Marne, Chennevières-sur-Marne, Créteil, La Queue-en-Brie, Le Plessis-Trévise, Limeil-Brévannes, Mandres-les-Roses, Marolles-en-Brie, Noisieu, Ormesson-sur-Marne, Périgny-sur-Yerres, Santeny, Sucy-en-Brie, Villecresnes**

Démographie  
313 085 habitants (Insee 2018)

Emploi  
Taux de chômage : 12,6 %

Economie  
16 918 entreprises - 112 312 emplois  
Nombre d'étudiants : 27 235  
Nombre d'agents : 1 146  
Montant des investissements 2016 : 26,5 millions d'euros  
Montant des investissements 2017 : 55,6 millions d'euros

### T12 Territoire Grand Orly Seine Bièvre

Superficie : 123,6 km<sup>2</sup>

Communes membres : **Ablon-sur-Seine, Arcueil, Athis-Mons, Cachan, Chevilly-Larue, Choisy-le-Roi, Fresnes, Gentilly, L'Haÿ-les-Roses, Ivry-sur-Seine, Juvisy-sur-Orge, Le Kremlin-Bicêtre, Morangis, Orly, Paray-Vieille-Poste, Rungis, Savigny-sur-Orge, Villeneuve-Saint-Georges, Viry-Châtillon, Vitry-sur-Seine**

Démographie  
679 463 habitants

Emploi  
Taux de chômage : 14,4 %

Economie  
35 444 entreprises - 283 889 emplois  
Nombre d'étudiants : 22 406  
Nombre d'agents : 1 500  
Montant des investissements 2016 : 77 millions d'euros  
Montant des investissements 2017 : 99 millions d'euros

## Quelle place pour les territoires en Ile-de-France ?

— Alors que la réforme territoriale en Ile-de-France se fait attendre, les présidents des trois territoires du Val-de-Marne donnent leur vision de la place des territoires dans l'architecture de l'administration territoriale francilienne.

### Quelle doit être, demain, la place des établissements publics territoriaux dans l'architecture administrative locale francilienne ?

**Jacques JP Martin** — Le processus de métropolisation se développe depuis de nombreuses années et la réflexion autour de celui-ci, notamment sur la mise en place d'une gouvernance permettant d'organiser les politiques publiques en ce sens au niveau de l'Ile-de-France, date de la conférence métropolitaine il y a plus de 10 ans. La loi NOTRe a mis en place un schéma institutionnel dans lequel le couple communes/EPT est un échelon structurant pour le fonctionnement de cette métropole de 7 millions d'habitants, en garantissant notamment son ancrage local et le lien avec les habitants. Les territoires, créés au 1<sup>er</sup> janvier 2016, ont ainsi en charge la mutualisation indispensable de services publics de proximité tels que les déchets, l'assainissement, la voirie... Mais aussi des compétences stratégiques dans les domaines de l'aménagement, du développement durable ou encore du développement économique !

Si les territoires constituent une première échelle de solidarité entre les communes qui les constituent, ils forment également un ensemble cohérent qui partage un certain nombre d'objectifs pour le développement d'une métropole multipolaire, attractive et solidaire.

Demain, les territoires - fabrique de la métropole - doivent avoir les moyens de continuer à mettre en œuvre les compétences, confiées par la loi et leurs projets, qui constitueront le Grand Paris tant attendu par les habitants. Or demain les territoires, véritables coopératives de villes, n'auront plus les moyens de le faire si la loi n'évolue pas. En effet, les EPT ont un statut juridique hybride qui leur garantit une autonomie financière jusqu'en 2020 uniquement, date à laquelle ils perdront la cotisation foncière des entreprises (CFE) au profit de la métropole du Grand Paris (MGP).

#### Verbatim

*“La réforme de la métropole projetée, c'est moins de strates et moins de moyens ! C'est une vision simpliste et purement libérale. Elle vise à réduire la sphère publique. Je porte l'idée inverse”*,

Michel Leprêtre



Jacques  
JP Martin

Ce que nous demandons, avec l'ensemble des présidents d'EPT, c'est l'alignement du statut des EPT sur le droit commun des intercommunalités telles qu'elles existent en grande couronne et partout en France. C'est une nécessité pour le développement et le portage des compétences et des projets soutenus par les EPT mais aussi une mesure d'équité, car la différence de statut des intercommunalités en petite couronne et en grande couronne n'a aucune justification juridique et risque d'engendrer un développement à deux vitesses de la région Ile-de-France, en raison de limites administratives non poreuses.

**Laurent Cathala** — Derrière l'appellation très administrative d'« établissement public territorial », nous sommes en réalité une enceinte politique de coopération directe entre les communes et portons ou construisons à ce titre des projets de territoire définis au plus près des situations locales, alliant vision stratégique et connaissance de proximité des acteurs. Quelle que soit la forme que prendra la future organisation institutionnelle, nous pensons donc que nos territoires demeurent l'échelon politique indispensable aux dynamiques intercommunales, à la fois adaptés aux réalités locales et inscrits au centre des stratégies métropolitaines.

### REGARDS CROISÉS



Michel  
Leprêtre

**Michel Leprêtre** — Ils doivent avoir une place. C'est attendu. Il s'agit de défendre et de porter l'idée même de l'intercommunalité dans la métropole. Ses représentants sont issus des communes, par fléchage. Ils et elles doivent donc s'entendre pour travailler ensemble. Dans une collectivité, le résultat des élections détermine les orientations. Dans les faits, cette différence est importante. Nous avons d'ailleurs mis en pratique un principe de fonctionnement : une coopérative de villes. Coopérer, c'est se respecter et produire ensemble. Cette conception intercommunale doit être reconnue dans le schéma institutionnel métropolitain. Avec une exigence partagée par les présidents d'EPT : le changement de statut en EPCI à fiscalité propre.

### Quelles doivent être leurs compétences, leurs ressources ?

**J.JP M.** — Les territoires doivent rester un échelon de proximité qui organise un certain nombre de services publics du quotidien, mais aussi un échelon capable de coordonner le développement économique, social ou encore culturel au niveau territorial et métropolitain. Les questions d'habitat, d'aménagement ou encore d'attractivité économique ont vocation à monter en puissance à l'échelon des territoires, qui constituent les échelles pertinentes pour gérer ces questions, liées aux bassins de vie. Les ressources doivent être en lien avec les compétences exercées par une collectivité, dans un souci de lisibilité pour le citoyen et de responsabilité pour les élus qui perçoivent, par le biais de la fiscalité, un retour des efforts de développement menés sur un territoire. Traditionnellement, les intercommunalités touchent la fiscalité économique car elles exercent des compétences liées au développement économique et à l'attractivité. Les EPT doivent donc continuer à percevoir la CFE, ressource stable, qui alimente une dynamique vertueuse d'investissements pour répondre aux besoins d'un territoire qui se développe. Par ailleurs, les dispositions fiscales relatives à la CFE prévoient la convergence vers un taux moyen,

#### Verbatim

*“Quelle que soit la forme que prendra la future organisation institutionnelle, nous pensons que nos territoires demeurent l'échelon politique indispensable aux dynamiques intercommunales, à la fois adaptés aux réalités locales et inscrits au centre des stratégies métropolitaines”*,

Laurent Cathala



Laurent  
Cathala

REGARDS CROISÉS

ce qui a pour effet de limiter la concurrence fiscale entre les communes et permet la construction d'une politique économique bénéfique à l'ensemble d'un territoire. La même logique s'applique à la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) et aux redevances assainissement, qui doivent progressivement converger vers un taux moyen territorial, ce qui garantit un niveau de service public homogène et équitable sur un même territoire. De même, la loi prévoit que les EPT ne perçoivent la dotation d'intercommunalité que jusqu'en 2019. Or c'est une ressource essentielle pour ceux-ci, qui garantit également la neutralité financière des transferts de compétences entre communes et intercommunalités. Encore une fois, nous demandons l'alignement du statut des EPT sur celui des intercommunalités de droit commun, qui perçoivent directement la dotation d'intercommunalité. Enfin, en fonction du développement des compétences confiées aux EPT, on peut imaginer l'affectation d'autres ressources, telle que l'attribution d'une part de la dynamique de la fiscalité ménages.

**L.C.** — Nous exerçons à la fois d'importantes compétences opérationnelles (distribution de l'eau, assainissement, collecte des déchets) et des missions stratégiques liées au développement urbain et durable, au cadre de vie et au dynamisme de l'économie et de l'emploi. Notre action est d'autant plus forte qu'elle est assise sur la légitimité que nous tirons directement du suffrage universel municipal.

Dans notre diversité et dans le respect permanent de l'autonomie des communes, nous avons choisi de répondre aux besoins spécifiques des habitants en élargissant notre champ d'action à l'aménagement et à la gestion d'équipements de proximité, économiques, sportifs ou culturels d'envergure territoriale. Nous sommes donc une collectivité territoriale qui investit : en 2018, près de 47 millions d'euros sont investis dans les équipements culturels et sportifs, la voirie, le renouvellement urbain et l'aménagement économique du territoire.

Pour financer l'ensemble de ces compétences et ces services publics, nous bénéficions temporairement (jusqu'en 2020) du produit de la cotisation foncière des entreprises. Cet impôt est intéressant car il est lié à l'activité économique de notre territoire, mais il est peu dynamique car il est assis sur la valeur cadastrale des locaux professionnels. Pour l'avenir, nous souhaitons conserver cette autonomie financière. A l'image des régions auxquelles a été affectée une part du produit de la TVA, les EPT devraient bénéficier de recettes fiscales liées à l'activité des entreprises et au développement de l'emploi.

**Verbatim**

*"Ce que nous demandons, avec l'ensemble des présidents d'EPT, c'est l'alignement du statut des EPT sur le droit commun des intercommunalités telles qu'elles existent en grande couronne et partout en France",*

Jacques JP Martin

**M.L.** — Je ne me plierai pas au jeu du « qui fera quoi ? » demain. Je pourrais vous dire les politiques de proximité, par exemple. Mais ce qui est en jeu pour les villes et les collectivités, ce sont les moyens en général ! Après les baisses considérables de dotations, l'Etat impose maintenant la contractualisation aux villes. Sur le fond, il y a deux questions : d'abord une remise en cause de la libre administration des collectivités avec des impacts sur les intercommunalités ; ensuite une répartition des compétences envisagée dans un cadre de diminution des moyens. La réforme de la métropole projetée, c'est moins de strates et moins de moyens ! C'est une vision simpliste et purement libérale. Elle vise à réduire la sphère publique. Je porte l'idée inverse. ●

J.P.



— Depuis la première conférence nationale des territoires, en juillet 2017, annonçant la réforme du millefeuille territorial (photo ci-dessus), aucun projet de loi n'a été transmis à l'Assemblée nationale (ci-dessous).



Oser entreprendre, autrement !



## Val-de-Marne L'histoire - et les problématiques - de l'Ile-de-France, en miniature

— Constitué de territoires très différents, le Val-de-Marne n'en est pas moins un département exemplaire : les évolutions qu'il connaît depuis un demi-siècle sont représentatives de celles de toute la métropole.



— Le MIN de Rungis 1968

— Le centre commercial de Belle-Epine en 1973.

« **Le Val-de-Marne**, c'est l'Ile-de-France en modèle réduit, une moyenne entre trois vallées aux configurations socioéconomiques très différentes » : ce constat, réalisé par Daniel Behar, géographe et professeur à l'Ecole d'urbanisme de Paris, dans l'ouvrage *L'Invention partagée, 20 ans d'initiatives et de construction collective du territoire*, n'est pas nouveau. Lors de la création du département, en 1964, la différence entre les territoires inclus dans l'ancien département de la Seine et ceux, plus ruraux, de l'ex-Seine-et-Oise (tels Marolles-en-Brie, Périgny, Mandres-les-Roses, etc.), apparaît déjà flagrante. Même parmi les ex-communes de la Seine, les bords de Marne sont plus résidentiels, tandis que la vallée de la Seine et le nord-ouest sont plus banlieusards, plus peuplés, plus industriels.

Résultat : « le 94 n'a ni l'aura symbolique et médiatique de la Seine-Saint-Denis, ni le potentiel fiscal par habitant des Hauts-de-Seine », écrit Emmanuel Bellanger, qui a codirigé l'ouvrage *Le Val-de-Marne, anthologie 1964-2014*. Et pourtant, il abrite en son sein un peu de ces deux départements. En témoigne du reste l'alternance politique qui a marqué l'histoire de ce territoire, tour à tour dirigé par la droite et par la gauche.



© JEP

La création du Val-de-Marne n'effacera pas toutes les différences entre les trois vallées. Mais les décennies qui suivront seront, à bien des égards, très représentatives de la façon dont se construit, pendant la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, la métropole francilienne.

### UN TERRITOIRE DE SERVICES À LA MÉTROPOLE

« L'histoire du Val-de-Marne est celle d'un territoire de services à la métropole », n'hésite pas, ainsi, à affirmer Daniel Behar. « Sur la vallée de la Seine, entre les réseaux ferrés de Lyon et d'Austerlitz, de grands services urbains se développent : production d'énergie, d'eau potable, chantiers ferroviaires,

logistiques, traitement des déchets », raconte François Loscheider, délégué général du conseil de développement du Val-de-Marne. A l'époque de l'étatisme triomphant, le territoire est également choisi pour accueillir des grands équipements structurants : le MIN de Rungis en 1969, l'extension de l'aéroport d'Orly en 1971 (création d'Orly Ouest), ou encore la cité de la télévision à Bry-sur-Marne en 1972. Autant d'équipements qui donneront un bol d'air à l'économie, mais amèneront aussi leur lot de fractures géographiques et de nuisances environnementales. Ici se testent aussi les nouvelles formes de commerces : à son ouverture, en 1971, le centre commercial régional Belle Epine à Thiais est le plus grand d'Europe.

### Verbatim

« Le Val-de-Marne, c'est l'Ile-de-France en modèle réduit, une moyenne entre trois vallées aux configurations socio-économiques très différentes »,

Daniel Behar, géographe et professeur à l'Ecole d'urbanisme de Paris



— L'aérogare d'Orly Ouest en 1971.

Des fonctions que Daniel Béhar qualifie de fonctions « d'arrière-cour », précisant : « il ne s'agit pas de filières d'excellence mais de leur aval ». Car à l'époque, ces implantations ne sont pas choisies.

Dès la fin des années 1970, le département subit en outre les premières affres d'une désindustrialisation,

imputable certes à « la crise » mais aussi à la décentralisation qui repousse les usines vers la province. Entre 1973 et 1978, 29 000 emplois industriels sont supprimés dans le département et les friches industrielles se multiplient dans les communes les plus touchées, notamment Ivry-sur-Seine et Vitry-sur-Seine. La fermeture

de l'usine SKF d'Ivry-sur-Seine en 1985, au terme d'un long combat, reste l'un des symboles forts de cette période. Entre 1968 et 2010, le nombre d'ouvriers passe de 33 à 15 % de la population, alors que celui des cadres et des professions intermédiaires et intellectuelles bondit de 29 à 52 %.

### VALLÉE SCIENTIFIQUE

A l'inverse, des activités à caractère scientifique se sont, dès l'avant-guerre, installées de part et d'autre de la « ligne de Sceaux » et prennent leur essor pendant la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle. La création de l'institut Gustave Roussy à Villejuif, de l'Ecole normale supérieure à Cachan, l'établissement Thomson-CSF (devenu ensuite Thalès) à la Vache Noire (Arcueil) constituent les prémices val-de-marnaises de l'actuelle « Vallée scientifique de la Bièvre ».

Entre la vallée de la Seine et celle de la Marne, la période voit aussi la création du nouveau Créteil : à partir d'une petite ville pavillonnaire, une ville-préfecture naît, dans la décennie 1970, d'un volontarisme politique et architectural affirmé.



— Manifestation du 5 juin 1985 à Ivry-sur-Seine contre la fermeture de l'usine SKF.

© GILLES BEC (ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU VAL-DE-MARNE)

&gt;&gt;&gt; Suite de la page 19

« Jamais elle n'a eu le statut de ville nouvelle, et pourtant, elle devient un pôle d'équilibre du département avec toutes les fonctions administratives et de services collectifs liées, y compris une université », remarque François Loscheider.

Reflet sans doute des tiraillements entre développement économique et bien-être des populations, dans ces développements rapides, une place importante est laissée à l'environnement : alors qu'il était, à sa création, le département francilien le moins doté en espaces verts, le Val-de-Marne fait désormais jeu égal, en la matière, avec les Hauts-de-Seine !

**REPRISE EN MAIN**

A la fin des années 1980, alors que "la crise" touche de plein fouet le territoire, élus et chefs d'entreprise tentent de reprendre en main son destin économique. A cette époque naît le Codev 94, conseil de développement du Val-de-Marne qui réunit décideurs politiques, économiques et académiques. Un peu plus tard est créée l'association Orbival à l'initiative de Christian Favier et de Jacques JP Martin, qui milite pour la création d'une ligne de métro automatique qui relierait, en rocade, l'ouest et l'est du sud francilien. Des mobilisations qui, aujourd'hui, restent prégnantes : grâce, sans doute, à la mobilisation précoce des acteurs, la ligne 15 sud devrait être la première du Grand Paris express. Quant au Codev, il a

permis aux acteurs de reprendre en main leur avenir et de transformer les fonctions "d'arrière-cour" en atout économique. « Il s'agit de rebondir sur l'histoire pour mieux prendre en main le futur », résume François Loscheider. Comment, par exemple, préserver l'identité scientifique de la VSB quand Saclay, un peu plus au sud, attire les compétences ? Comment accompagner les mutations du pôle Orly-Rungis ?

Comment donner à cette mosaïque qu'est le département une identité ? Conclusion de François Loscheider : « Ce département a été exemplaire de la façon dont s'est construite l'agglomération parisienne. Aujourd'hui, il devient un lieu de la fabrique métropolitaine ». ●

Catherine Bernard

**33 à 15 %**

c'est l'évolution du nombre d'ouvriers entre 1968 et 2010.

**29 à 52 %**

c'est l'évolution du nombre de cadres sur la même période.



**Verbatim**  
"Jamais elle n'a eu le statut de ville nouvelle et, pourtant, Créteil devient un pôle d'équilibre du département, avec toutes les fonctions administratives et de services collectifs liées, y compris une université",

François Loscheider,  
délégué général du conseil  
de développement du  
Val-de-Marne



— Arrivée d'un aéroplane à l'aéroport d'Orly, années 60.

## UN REGARD CRÉATIF

## / SUR UN MONDE QUI CHANGE



## / LE GROUPE VERRECCHIA

Une **entreprise familiale** installée à Rosny-sous-Bois (93)

/ **40** collaborateurs

Un chiffre d'affaires moyen annuel de **200 M€<sup>TTC</sup>**

/ **800** logements par an, construits en pierre de taille massive

Fondé il y a 30 ans, le groupe Verrecchia est un acteur de la promotion immobilière, spécialisé dans les opérations résidentielles haut de gamme, construites en pierre de taille massive.

Nous nous sommes forgés un savoir faire et une expertise dans l'emploi de la pierre de taille que nous utilisons de manière structurale et porteuse, en filière sèche, en perpétuant des techniques ancestrales.

Bâtir aujourd'hui le patrimoine de demain c'est pour nous :

- > concevoir un immeuble pérenne intégré à son environnement.
- > fabriquer des logements sobres, authentiques, connectés, modulables mais surtout orientés sur le bien-être et l'éveil sensoriel.
- > construire des bâtiments Éco-responsables et adaptés aux contextes climatiques futurs.



LE PERREUX-SUR-MARNE - VILLA ARENA - VILLA BELLINI

DÉCOUVREZ TOUTES NOS ADRESSES EN ÎLE-DE-FRANCE

**VERRECCHIA**  
GUIDÉ PAR L'EXIGENCE

**01 75 433 433**  
verrecchia.com



— Bords de Marne à Saint-Maur-des-Fossés. © JGP

# **Paris Est Marne & Bois** **Dolce vita et dév. éco**

— Paris Est Marne & Bois entend développer la qualité de vie de son territoire, facteur-clé de son attractivité, qu'elle entend bien conjuguer néanmoins avec l'essor d'un pôle d'affaires, notamment à Val-de-Fontenay. Le territoire multiplie les projets, à l'image de Marne-Europe, à Villiers-sur-Marne, dans le cadre d'Inventons la métropole du Grand Paris.



## Un environnement de qualité, une préoccupation stratégique du territoire

— Qualité de l'air, bruit, résilience sont des sujets importants pour ce territoire. Car la qualité de vie est un facteur-clé de son attractivité.

« **Le discours** environnemental passe assez bien auprès des élus », se réjouit Marie-Hélène Magne, maire-adjointe de Charenton et vice-présidente du territoire en charge de l'environnement, de la gestion des déchets et du PCAET (plan climat air énergie territorial). Et ce, alors même que ceux-là sont d'orientations politiques assez disparates. Mais la qualité de vie constitue un marqueur de ce territoire assez résidentiel et traversé par la Marne. « *Il fait bon vivre ici, et chacun souhaite conserver cette qualité de vie* », poursuit l'élue. « *Mais nous sommes aussi très conscients de notre vulnérabilité au changement climatique, que nous rappellent les inondations récentes.* »

### UN ENGAGEMENT PRESQUE UNANIME

A l'unanimité, le conseil territorial avait aussi voté, à l'automne 2017, l'adhésion à Airparif, faisant de PEMB la première intercommunalité à signer avec l'association de contrôle de la qualité de l'air, depuis la création de la métropole. « *Nous sommes tout à la fois bordés par la Marne*

*et ceinturés par l'autoroute A4 qui, souvent, longe la rivière* », avait, à l'époque, justifié le président du territoire, Jacques JP Martin. Le territoire bénéficiera donc, désormais, de mesures précises mais aussi d'actions pédagogiques en direction de la population.

De la même façon, les discussions concernant l'adoption du premier plan climat air énergie territorial (PCAET) prennent, pour l'instant, un cours plutôt apaisé, assure la vice-présidente. Le diagnostic territorial a été réalisé en début d'année, la discussion sur les axes stratégiques est en cours et le document devrait être finalisé début 2019.

Avec une particularité : si, bien entendu, le territoire se penche sur la qualité de son air, il a également inscrit le bruit au rang des priorités de ce plan. « *Nous sommes traversés par de grands axes routiers (A4, A86, A3, nationales 6 et 19, boulevard périphérique) et ferroviaires (lignes de train arrivant aux gares de Lyon et d'Austerlitz, RER A), dont l'impact sonore est très important* », explique Marie-Hélène Magne.

### PASSERELLES

Inspiré par ses deux villes alimentées en géothermie (Champigny et Maisons-Alfort) et Fontenay-sous-Bois, équipé en biomasse, le PCAET devrait également réfléchir à l'équation énergétique future du territoire. Marie-Hélène Magne souhaite également développer les mobilités douces, notamment dans la connexion avec Paris. « *Le futur quartier de Charenton Bercy, objet d'une opération d'intérêt national, ne verra le jour que si des liaisons douces sont créées entre Charenton et Paris* », estime-t-elle. Car le quartier devra, selon elle, symboliser l'engagement du territoire vers un développement plus durable. ●

Catherine Bernard



© JGP



© DR

### Verbatim

« *Il fait bon vivre ici, et chacun souhaite conserver cette qualité de vie. Mais nous sommes aussi très conscients de notre vulnérabilité au changement climatique, que nous rappellent les inondations récentes* »,

Marie-Hélène Magne, maire-adjointe de Charenton et vice-présidente du territoire en charge de l'environnement, de la gestion des déchets et du PCAET



© JGP



© STEVE DEBENPORT

### Déchets

#### Le tri dans toutes les écoles depuis la rentrée

L'information n'a pas fait grand bruit, et pourtant : dès la rentrée 2019, toutes les écoles - et écoliers - de Paris Est Marne & Bois trieront leurs biodéchets. Faisant sans doute du territoire un pionnier en la matière. Une fois mis de côté par les écoliers et le personnel de cantine, ces déchets organiques seront valorisés soit dans une usine de méthanisation francilienne (qui les transformera en biogaz), soit transformés en compost.

« *Nous avons lancé l'expérimentation à Charenton l'année scolaire dernière, et avons décidé de généraliser cette pratique. Sans donc attendre l'échéance obligatoire de 2025* », explique Marie-Hélène Magne, maire-adjointe de Charenton et vice-présidente du territoire en charge de l'environnement, de la gestion des déchets, et du PCAET (plan climat air énergie territorial). De la même façon, toutes les communes équiperont bientôt leurs habitants de bacs de déchets de couleurs harmonisées, pour optimiser le tri et le recyclage.

— La Marne vue de Maisons-Alfort.



## La Marne Le marqueur bleu du territoire

— L'affluent de la Seine est un poumon de la Capitale dont le territoire entend renforcer l'attractivité.

**Elle traverse** 9 villes du territoire sur 13. Et leur donne, dès que le soleil brille, un air de vacances. La Marne, affluent de la Seine, est un élément constitutif de l'identité de Paris Est Marne & Bois (PEMB). Si les guinguettes sont désormais rares, la reconquête de la Marne figure au rang des priorités du territoire. « Elle contribue à l'amélioration de la qualité de vie des habitants, mais aussi à l'attractivité du territoire via sa composante tourisme », explique Jean-Jacques Pasternak, élu à Nogent-sur-Marne et président de la commission environnement de PEMB. Les élus ne partent pas de rien : d'ores et déjà, les berges sont largement aménagées pour permettre les promenades, à pied ou à vélo, de Saint-Maur jusqu'à Torcy, au-delà des limites du territoire. Les flâneurs sont alors témoins d'une intense activité nautique de loisirs : les boucles de la rivière abritent des clubs de canoë, d'aviron, et même de location de paddle. « Nogent-sur-Marne est la seule station située sur une rivière à détenir le label France station

nautique », poursuit l'élu de la ville, qui poursuit : « les transports en commun arrivent très près de la Marne, facilitant la venue des Parisiens ou des touristes. Le port de plaisance de Nogent-sur-Marne est en outre lié avec le bassin de l'Arsenal à la Bastille. Il accueille donc beaucoup d'étrangers qui ne trouvent pas de place au cœur de Paris. »

### RÉDUIRE LES FRACTURES URBAINES

Mais beaucoup reste à faire. Développer, par exemple, une offre touristique complète avec plus d'hébergements hôteliers et des services packagés, comme la location de cycles et la visite de sites remarquables (Pavillon Baltard, château de Vincennes...). Un travail de longue haleine, puisque la compétence tourisme dépend de chaque commune concernée.

### LA MARNE BAINNABLE EN 2022 ?

Autre défi : rendre la Marne baignable en 2022. Il n'est certes pas prévu que le territoire accueille des épreuves olympiques en 2024. Néanmoins,

la Seine ne sera guère baignable si son affluent ne l'est pas ! Un sujet très ancien sur le territoire : le syndicat mixte Marne Vive bataille sur le sujet depuis 25 ans ! La qualité physico-chimique du fleuve (nitrate, ammonium, etc.) s'est beaucoup améliorée ces dernières décennies, grâce à la baisse des rejets industriels. Le nombre d'espèces de poissons est ainsi passé de quelques unités à une trentaine aujourd'hui. Reste à améliorer la qualité bactériologique. Celle-ci dépend, en partie, de l'assainissement réalisé dans les usines d'épuration d'eau : en amont de PEMB se trouve la station de Noisy-le-Grand (93). Construite en 2010 et équipée pour traiter les effluents par UV, elle pourra assez facilement répondre aux exigences en la matière. Bien plus délicate sera la mise aux normes des réseaux d'assainissement privés : théoriquement, en effet, chaque bâtiment doit être doté de deux réseaux, l'un pour les eaux usées, acheminées vers les stations d'épuration, et l'autre pour les autres pluviales, qui sont filtrées avant d'être

### Verbatim

“Les guinguettes contribuent à l'amélioration de la qualité de vie des habitants, mais aussi à l'attractivité du territoire via sa composante tourisme”

Jean-Jacques Pasternak, élu à Nogent-sur-Marne et président de la commission environnement de PEMB



### Nuisances sonores

#### Le pont de Nogent en pleine mutation

Rendre la Marne attractive suppose également de réduire les nuisances qui la bordent. Et notamment celles venant de l'autoroute A4. Bonne nouvelle : le pont de Nogent est actuellement en pleins travaux. Les flux y sont en cours de refonte, ce qui devrait réduire quelque peu les embouteillages et la pollution, sonore et aérienne. Reste ensuite à construire les protections phoniques, et une passerelle dédiée aux piétons et aux cyclistes.



— Baignade dans la Marne.



— Le pavillon Baltard de Nogent.



— Vue du château de Vincennes.

rejetées. Mais les mauvais branchements sont légion. Si le phénomène est important, aucun recensement n'existe. Et lorsque des cas sont repérés, remédier à cet état de fait est coûteux : « l'addition peut atteindre entre 15 et 40 000 euros », assure Jean-Jacques Pasternak. D'où la mobilisation du territoire (compétent en matière d'assainissement) et des acteurs concernés pour aider les habitants touchés et, bien sûr, prévenir tout futur mauvais branchement. Pour obtenir une bonne qualité de l'eau, empêcher le ruissellement des eaux de pluie - qui ont auparavant lessivé les routes et sont donc chargées de polluants - est également important. Là aussi, la situation s'améliore : des décanteurs ont été créés où coulent les eaux venant des passerelles d'autoroutes. Chaque année, un « big jump » (un grand saut) a lieu à Saint-Maur : si la baignade reste officiellement interdite, la qualité de l'eau, par temps sec persistant, est réputée suffisante ! ●

Catherine Bernard

## Miser sur la finance, et faire grandir le tissu de petites entreprises

— Si le secteur financier se développe, notamment à Val-de-Fontenay, le tissu économique du territoire est, sinon, essentiellement constitué de TPE-PME. Avec un défi : les faire grandir.

Avec le siège du Crédit foncier à Charenton-le-Pont, celui de la Société générale à Fontenay-sous-Bois, celui de la Bred à Joinville-le-Pont ou encore l'important établissement de Natixis à Charenton-le-Pont, Paris Est Marne & Bois se rêve en Canary Wharf français. Autrement dit, en nouveau quartier d'affaires situé, comme son homologue britannique, à l'est de la Capitale. La récente visite de Paris Europlace et de Paris region entreprises dans le territoire a fait naître de nouveaux espoirs : et si les boucles de la Marne devenaient les grandes gagnantes du Brexit, attirant quelques déçus du Royaume-Uni ? Le territoire mise tout particulièrement sur Péripole, le pôle situé à proximité de la gare de Val-de-Fontenay, déjà desservie par les RER A et E, en attendant le prolongement de la ligne 1 et l'ouverture de la ligne 15 est du Grand Paris express.

« Indubitablement, il se crée un environnement favorable », estime Gérard Delmas, président de la chambre de commerce et d'industrie du département, qui poursuit : « d'autant que le foncier disponible existe, et que les entreprises sont de plus en plus sensibles à la qualité du cadre de travail qu'elles proposent à leurs salariés. En la matière, le territoire présente beaucoup d'atouts ».

Alain Degraat, président de la commission de développement économique du territoire, renchérit : « la surface de Péripole pourrait doubler d'ici à 2025, passant de 125 000 à 250 000 m<sup>2</sup> de bureaux ». Mais à plus court terme, il convient de balayer une crainte : le siège val-de-marnais du Crédit foncier résistera-t-il à l'intégration des activités de cette banque dans celles du groupe BPCE ?

### UN TISSU DENSE DE TPE-PME

En dehors du secteur financier, le territoire peut également se targuer de quelques implantations de poids : la présence d'Essilor par exemple, leader des verres optiques, dont le siège se trouve à Charenton-le-Pont, celle de Bricorama, basé à Villiers-sur-Marne ou encore celle d'Air Liquide, qui gère un site à Champigny. Mais hormis ces quelques grands noms, PEMB reste plus une terre de résidence, prise tout particulièrement par les cadres (35 % des actifs, contre 26 % dans le département et 30 % en Ile-de-France), qu'un bassin d'emplois. Le taux d'activité (0,61) est l'un des plus faibles de la métropole.

L'établissement territorial en est conscient. « Nous devons donner de la visibilité et de la lisibilité à nos atouts », estime Alain Degraat.

— Bricorama en haut de la voie de desserte orientale. © JGP



Le premier d'entre eux étant la situation géographique : « nous sommes près de Paris mais proche de Marne-la-Vallée, avec un accès aisé aux deux aéroports franciliens », poursuit l' élu. Le second avantage du territoire ce sont ses réserves foncières, disponibles tant pour les entreprises que pour leurs salariés : outre celles situées à Val-de-Fontenay, les élus comptent également sur celles de l'ex-VDO (voie de desserte orientale), un ancien projet autoroutier abandonné et aujourd'hui objet d'un contrat d'intérêt national. D'autant que ces dernières se trouvent à proximité de la future gare de Bry-Villiers-Champigny, où se croiseront le RER E et la future ligne 15 sud.

C'est ici, d'ailleurs, que se bâtira Marne Europe, l'un des grands projets sélectionnés par "Inventons la métropole du Grand Paris".

Reste à définir le positionnement possible de ce futur pôle - qui pourrait avoir une orientation logistique - et, plus largement, du territoire. « Nous devons offrir aux entreprises un parcours de développement qui leur permette de s'établir sur le territoire de façon durable », estime Alain Degraat. Pour l'aider dans cette tâche, PEMB a choisi, en décembre 2017, de signer un partenariat avec la chambre de commerce et d'industrie du Val-de-Marne.

Suite page 30 >>>

— De gauche à droite  
Natixis à Charenton-le-Pont,  
le Crédit foncier à Charenton-le-Pont  
et les Dunes à Val-de-Fontenay.



Jacques JP Martin  
président de PEMB

## « Les TPE-PME existantes constituent le poumon économique du territoire »

« Nous devons renforcer l'attractivité du territoire pour les entreprises existantes et à venir, en développant un écosystème favorable au développement économique : cela passe par un réseau de transports performant, des logements accessibles et de qualité pour les salariés, un bon niveau d'équipements publics et un immobilier d'entreprise adapté à la vie de l'entreprise, donc allant de l'incubateur de start-up aux milliers de m<sup>2</sup> de bureaux disponibles. L'ensemble des politiques publiques menées sur le territoire concourt à cet objectif et le marketing territorial doit permettre de nous distinguer, dans une compétition entre territoires qui va s'accroître avec le temps.

Notre stratégie économique vise aussi à soutenir le tissu de TPE-PME existantes, car elles constituent le poumon économique du territoire, qu'il faut préserver. Nous travaillons avec la CCI 94 sur ce sujet et essayons d'intégrer systématiquement les besoins des entreprises, notamment en matière de locaux, dans nos projets d'aménagement. En tant que territoire, l'objectif est également de faire bénéficier les TPE et PME d'un certain nombre de grands projets, tels que le chantier du GPE. Notre périmètre, comprenant 13 communes et plus de 510 000 habitants, doit aussi nous permettre d'intensifier les échanges et les liens entre les entreprises et les jeunes du territoire. » ●

C. B.



&gt;&gt;&gt; Suite de la page 29

**CONSTITUER DES CLUSTERS**

En effet, explique Gérard Delmas, son président, « ce territoire est constitué d'un tissu très dense de petites, voire de très petites, entreprises. La qualité de vie a attiré des personnes qui y ont développé leur activité. Désormais, il s'agit de les aider à se développer et à constituer des clusters ». Toutes n'ont pas, en effet, acquis la notoriété mondiale, comme les laboratoires Septodont à Saint-Maur, spécialistes de l'anesthésie dentaire. La mission de la Chambre est donc de mettre en réseau les clubs d'entreprises actifs sur PEMB, de les aider à initier des manifestations communes mais aussi à nouer des liens avec les grandes entreprises.

Deuxième volet de l'accord de partenariat : faciliter la création d'entreprises notamment dans les trois filières considérées comme porteuses, la finance bien entendu, mais aussi les métiers de l'image et le tourisme. Sur la zone des Fontaines-Giroux, Bry-sur-Marne héberge en effet des studios de cinéma et l'INA (Institut national de l'audiovisuel), qui y développe ses activités. La ville espère bien renforcer cette compétence. Le territoire espère aussi développer la filière tourisme à partir des activités déjà présentes, notamment sur les bords de Marne. « Outre Val-de-Fontenay, Charenton-Bercy et



**Verbatim**  
"Avec les nouvelles lignes et gares du Grand Paris express, notre territoire, déjà très ouvert, pourra s'ériger en véritable hub !",

Gérard Delmas, président de la CCI du Val-de-Marne



**Verbatim**  
"Nous devons donner de la visibilité et de la lisibilité à nos atouts",

Alain Degressat, président de la commission de développement économique du territoire

Bry-Villiers-Champigny, nous comptons d'ores et déjà des pôles secondaires comme le centre d'affaires de Nogent-Baltard, la ZAC Marais-de-Gaulle à Champigny, et le pôle géosciences à Vincennes et Saint-Mandé », poursuit Alain Degressat.

C'est du reste dans cette dernière que verra le jour un premier incubateur géré par le territoire,

en partenariat avec la ville (cf encadré). Gérard Delmas se veut optimiste : « ce territoire est très ouvert : à l'est vers Marne-la-Vallée, au nord Charenton s'ouvre vers Paris. C'est une force. Avec les nouvelles lignes et gares du Grand Paris express, il pourra s'ériger en véritable hub ! ». ●

Catherine Bernard

**Saint-Mandé****Un futur incubateur pour renforcer le pôle géosciences**

Le 21 mars dernier a été posée la première pierre du futur espace "Associations-culture-innovation" à Saint-Mandé. « C'est un projet porté depuis plus de dix ans par la ville », explique Jean-Yves Occhipinti, directeur du pôle économique de Paris Est Marne & Bois. Et qui se réalise donc, aujourd'hui, en partenariat avec PEMB, l'Etat et l'IGN (Institut national de l'information géographique et forestière). Le bâtiment, en effet, occupera une partie du foncier laissé disponible par la construction du nouveau siège de l'IGN en 2011 (désormais situé sur l'avenue de Paris, à Saint-Mandé). Il mêlera plusieurs fonctions : « l'idée est de réunir les différents mondes de la culture, des associations et de l'économie pour en faire un lieu de bouillonnement et d'innovations, notamment pour les jeunes », poursuit Jean-Yves Occhipinti. Ainsi, environ 25 salles seront dédiées aux espaces associatifs, salles d'activités ludiques, culturelles, de détente, informatiques. Est également prévu un grand auditorium de 250 places. Et au dernier étage, un incubateur de 700 m<sup>2</sup> accueillera des start-up positionnées sur les géosciences : géologie, géochimie, géophysique, météorologie, océanographie... L'accompagnement des start-up sera réalisé en partenariat

entre PEMB et la ville. Le bâtiment comprendra plusieurs terrasses ainsi qu'un toit-jardin.

La maîtrise d'œuvre a été confiée au cabinet d'architecture Goes-Peron basé à Saint-Mandé, Eiffage assurera la construction, qui devrait être achevée en septembre 2019.

Le coût total de l'équipement public s'élève à 9,865 millions d'euros, voiries incluses. La moitié de son financement est assurée par un PUP (projet urbain partenarial) par la SAS Reference, qui réalise le programme tertiaire de 32 000 m<sup>2</sup> baptisé Floresco, sur le même site.

**7 %**

occupation des sols par l'activité économique

**0,61**

le taux d'activité est l'un des plus faibles de la métropole

**Les Promoteurs du Grand Paris****L'Alternative pour vos grands projets**

Les Promoteurs du Grand Paris est un groupement de 6 promoteurs immobiliers existant depuis plus de 20 ans, aux profils comparables, partageant des valeurs fortes au service des franciliens, de leur habitat et de leur environnement.

Ils proposent une expertise pluridisciplinaire et multiproduits, et ont pour force de pouvoir réunir logements, commerces, services, activités tertiaires et équipements publics, pour apporter une réponse globale et pointue à des projets d'aménagement d'envergure à l'échelle de la Métropole du Grand Paris.



## Les grands projets d'aménagement



— Charenton-Bercy

© SOM - ATELIERS 2-3-4 - AREP

— Affirmer le territoire sur la carte mentale des entreprises : telle est l'ambition de PEMB. D'où la multiplication des projets sur le territoire : de l'est, avec l'ambitieux Marne Europe, au sud, définition des relations avec la Capitale.

**Si PEMB mise beaucoup** sur le développement du pôle, notamment financier, de Val-de-Fontenay, le territoire investit également sur une poignée d'autres projets, dont certains très ambitieux.

### CHARENTON-BERCY : DÉSENCLAVER LES PORTES DE PARIS

Présenté en mars dernier, le projet Charenton-Bercy est ainsi le dernier-né de la première édition de l'appel à projets "Inventons la métropole du Grand Paris". Il n'est pas, cependant,

le moins stratégique : comment intégrer un morceau de territoire, coincé entre le périphérique, l'autoroute A4 et le faisceau ferroviaire des gares de Lyon et de Bercy, dans une véritable dynamique économique ? Le défi est d'autant plus difficile à relever que la concurrence est rude : juste à côté, les projets se multiplient. Celui des ZAC parisiennes Paris Rive Gauche et Bercy-Charenton ; celui d'Ivry Confluences, sur l'autre rive de la Seine. « C'est un projet métropolitain emblématique », confirme Jacques JP Martin, le président de Paris Est

Marne & Bois. « Il est un peu le symbole des liens qu'il faut arriver à construire avec Paris pour réduire les coupures urbaines et développer un Grand Paris polycentrique » (cf encadré).

### LA VDO, OBJET DE TOUS LES ESPOIRS

Plus à l'est du territoire, la reconversion de l'ex-voie de desserte orientale (VDO) constitue également un enjeu stratégique. Près de 150 hectares avaient jadis été réservés par l'Etat pour y construire une autoroute, depuis abandonnée. Que faire de cette friche qui traverse

### Bois-l'Abbé

#### Le grand projet social de PEMB

C'est un autre grand projet, plus social, que cite volontiers Jacques JP Martin : la requalification du quartier du Bois-l'Abbé. « Ce quartier, à cheval entre Champigny et Chennevières, compte 14 000 habitants et souffre d'un enclavement important, avec une population disposant de faibles ressources et fortement touchée par le chômage », explique le président du territoire. Il fait désormais l'objet d'un projet Anru interterritorial, entre PEMB et Grand Paris Sud Est Avenir. Une première phase de travaux a eu lieu sur la période 2009-2013, et le territoire porte aujourd'hui la deuxième phase de transformation du quartier, qui a pour objectif de désenclaver celui-ci en le reliant au centre-ville, de diversifier l'habitat en encourageant la mixité sociale ou encore de soutenir la revitalisation commerciale.



© JGP

— Travaux du Grand Paris express, voie de desserte orientale à Villiers-sur-Marne.

### Charenton Bercy

#### Construire des passerelles

Permettre aux Charentonnais d'aller à pied ou à vélo dans le quartier parisien de Bercy, d'accéder aux berges de la Seine et au bois de Vincennes : ces nouvelles passerelles constituent, sans conteste, l'un des points forts du projet Charenton-Bercy, dessiné par l'agence SOM avec, comme promoteurs, UrbanEra (Bouygues immobilier) et ses partenaires. Le quartier, dont l'aménageur est Grand Paris aménagement, prévoit la mutation du centre commercial Bercy 2, le développement d'un cluster lié au monde numérique et aux jeux vidéo ("Univers virtuels"). 15 000 nouveaux emplois mais aussi 1 000 nouveaux logements devraient être accueillis à l'horizon 2030.

cinq communes, dont trois (Bry-sur-Marne, Champigny-sur-Marne, Villiers-sur-Marne) situées sur le territoire de PEMB ? Un contrat d'intérêt national a été signé au printemps dernier, prévoyant sa mise en valeur. « Nous insistons pour que 75 % du projet soient dédiés à l'activité économique. C'est une nécessité pour les entreprises installées à proximité qui ont besoin d'espaces, d'ateliers et d'un accès direct aux axes routiers, mais c'est aussi pour développer l'emploi sur le territoire », estime Jacques JP Martin. A Champigny, l'on espère ainsi constituer un pôle

de formation sur ces terrains. Ces derniers devraient également être traversés par Altilav, sous forme de bus articulé, dès 2024. Jacques-Alain Bénisti, maire de Villiers-sur-Marne et vice-président de PEMB, en charge notamment de l'aménagement du territoire, le verrait bien, à terme, se transformer en tramway. Il facilitera ainsi l'accès à la future gare du Grand Paris express de Bry-Villiers-Champigny, et au futur pôle Marne Europe, cher à l'édile de Villiers-sur-Marne. La requalification du quartier de la gare du RER A avec le projet Nogent Baltard,

conduit par Jean-Paul Viguier, figurent également parmi les grands projets du Paris Est Marne & Bois.

### MARNE EUROPE

« Relier les clusters universitaires du Grand Paris, et développer autour de chacun d'eux une économie et des quartiers d'affaires : telle était l'origine du projet du Grand Paris express », rappelle l'élue. Et telle est, justement, l'ambition de Marne Europe.

Suite page 34 &gt;&gt;&gt;

>>> Suite de la page 33

« Il est situé à proximité du cluster dédié à la ville et à la mobilité durables, et notamment d'Efficacy. En outre, il se trouve sur le territoire de deux futures installations d'excellence du Grand Paris express : le centre de remisage et d'entretien, et le poste de commandement. Nous souhaitons donc développer un quartier d'affaires en relation étroite avec les nouvelles technologies dans ce domaine », poursuit Jacques-Alain Bénisti.

Le quartier se veut exemplaire en matière environnementale : « il sera construit à 60 % en bois, le système de ventilation des bâtiments sera unique, permettant une arrivée permanente d'air pur, et chaque tour, chaque bâtiment sera en énergie positive : les entreprises paieront ainsi non seulement un loyer compétitif par rapport à d'autres zones du Grand Paris, mais aussi des charges réduites », poursuit l' élu. Marne Europe comprendra un centre des congrès, qui attirera, espère-t-on, les événements consacrés à ces sujets de mobilité et de ville durables. « Les congressistes trouveront, à proximité, toutes les

compétences universitaires mais aussi un laboratoire vivant des nouvelles technologies ! », s'enthousiasme l' élu.

Si le futur pôle espère séduire start-up et grands noms du secteur, il mise aussi sur la logistique du futur : « nous bénéficions d'un voie ferroviaire dédiée au fret. Elle pourrait servir à l'approvisionnement des marchandises, qui seraient ensuite distribuées par des véhicules propres en milieu urbain », explique Jacques-Alain Bénisti. L'objectif de Marne Europe : attirer 6 000 emplois, dont 3 000 créés. ●

Catherine Bernard

**6 000**

emplois dont 3 000 créés, c'est l'objectif de Marne Europe.



© MARIE DE VILLIERS-SUR-MARNE

**Verbatim :**  
 « Nous souhaitons développer un quartier d'affaires en relation étroite avec les nouvelles technologies dans ce domaine »,

Jacques-Alain Bénisti, maire de Villiers-sur-Marne et vice-président de PEMB en charge, notamment, de l'aménagement du territoire.

**Marne Europe**  
 Un pôle tertiaire d'envergure... et des guinguettes !

Situé sur un belvédère naturel et offrant un beau panorama sur le Grand Paris, le futur quartier de Marne Europe, aménagé par Epamarne, devrait devenir un quartier mixte, mêlant logements et équipements tertiaires. « Nous n'ambitionnons pas de rééquilibrer totalement les activités entre l'ouest et l'est parisien, mais de permettre un véritable développement de l'économie et de l'emploi sur notre territoire. Celui-ci permettrait à nos administrés, qui passent en moyenne deux heures par jour dans les transports, de diminuer drastiquement leur temps de transport », explicite Jacques-Alain Bénisti. Présenté à la première édition d'« Inventons la métropole du Grand Paris », le projet retenu est celui de la Compagnie de Phalsbourg, « Balcon sur Paris ». Il prévoit la construction de 17 500 m<sup>2</sup> de programmes remarquables (hôtels, palais des congrès...), de 34 000 m<sup>2</sup> de bureaux, de 15 000 m<sup>2</sup> de commerces et services dont un cinéma, de 3 650 m<sup>2</sup> d'activités, de 56 700 m<sup>2</sup> de logements et résidences, et de 2 ha d'un jardin métropolitain. Celui-ci reliera la gare au centre des congrès dans une ambiance de guinguette. « Il est important de proposer une gestion agréable de la pause méridienne pour les salariés du site. Cela nous distinguera d'autres centres d'affaires ! », commente Jacques-Alain Bénisti.



© COMPAGNIE DE PHALSBOURG



© LAURÇAT

**Nogent-sur Marne et Joinville-le-Pont**  
 Coup de rabot demandé pour « Passerelles » et « Rêves 'N' Rives »

A Nogent-sur Marne et à Joinville-le-Pont, deux projets ont été sélectionnés dans le cadre de la première édition d'« Inventons la métropole du Grand Paris ». A Joinville, les « Passerelles » relieront une résidence pour séniors et les bâtiments de ce nouveau quartier. A Nogent, le projet « Rêves 'N' Rives » prévoit la construction de logements, commerces, guinguettes et espaces de loisirs. Dans les deux cas cependant, la hauteur de certains des bâtiments prévus, tous en bord de Marne, a déplu aux riverains. A Nogent, Jacques JP Martin avait du reste, dès l'origine, avoué avoir choisi le projet lauréat « par défaut » pour son lien qualitatif avec la Marne. Une redéfinition des projets - voire leur abandon - est donc à prévoir.



© BIFFAGE IMMOBILIER ILE-DE-FRANCE



© DR

— Visuel du projet d'« Inventons la métropole du Grand Paris » à Nogent-sur-Marne

**interconnecter le GPE et le RER E**  
 Un financement à trouver

A Bry-Villiers-Champigny, la ligne 15 sud du Grand Paris express croisera celle du RER E. « Or, précise Jacques-Alain Bénisti, la loi prévoit que tout croisement entraîne la construction d'une interconnexion ». Mais ici, la facture est salée : environ 348 millions d'euros, au lieu d'environ 70 millions d'euros pour une gare « simple ». Car il faut, non seulement créer des couloirs de correspondance mais aussi construire une nouvelle gare pour le RER E, qui ne s'arrêterait pas à cet endroit. Pour l'instant, si une enquête publique a été réalisée pendant l'été, le dossier de financement reste à finaliser.



— Au cœur du quartier de la Pointe du lac à Créteil (Val-de-Marne), s'élève depuis peu le nouveau temple du handball français © DR

## **Grand Paris Sud Est Avenir** **Un écoterritoire en plein essor**

— *Poumon vert de la métropole du Grand Paris, Grand Paris Sud Est Avenir se veut un démonstrateur de la ville durable. Fort d'une filière santé-société-environnement, GPSEA promeut également une filière sportive, autour de la Maison du handball, et un cluster généraliste de l'économie du sport en gestation. C'est aussi un territoire de l'industrie du futur, dans trois domaines principaux : aérospatial/mécatronique, véhicule autonome, et objets connectés.*

Laurent  
**Cathala**



— « Derrière l'appellation très administrative d'« établissement public territorial », nous sommes en réalité une enceinte politique de coopération directe entre les communes et portons ou construisons, à ce titre, des projets de territoire définis au plus près des situations locales, alliant vision stratégique et connaissance de proximité des acteurs », souligne Laurent Cathala, président de Grand Paris Sud Est Avenir.

#### Quelles sont les principales missions de Grand Paris Sud Est Avenir ?

**Laurent Cathala** — Le territoire exerce à la fois d'importantes compétences opérationnelles (distribution de l'eau, assainissement, collecte des déchets) et des missions stratégiques liées au développement urbain et durable, au cadre de vie et au dynamisme de l'économie et de l'emploi. Notre action est d'autant plus forte qu'elle est assise sur la légitimité que nous tirons directement du suffrage universel municipal.

#### Quels sont vos investissements prioritaires ?

**L.C.** — Dans notre diversité et dans le respect permanent de l'autonomie des communes, nous avons choisi de répondre aux besoins spécifiques des habitants en élargissant notre champ d'action à la gestion d'équipements de proximité, économiques, sportifs ou culturels d'envergure territoriale. Nous sommes donc une collectivité territoriale qui investit : en 2018, près de 47 millions d'euros dans les équipements culturels et sportifs, la voirie, le renouvellement urbain et l'aménagement économique du territoire.

#### Vous aimez dire que votre territoire offre une grande variété de paysages ?

**L.C.** — Grand Paris Sud Est Avenir s'étend des portes de Paris - au confluent de la Seine et de la Marne - jusqu'à la plaine agricole briarde qui se poursuit en Seine-et-Marne. En quelques kilomètres, on passe de la ville dense à la campagne francilienne. Grand Paris Sud Est Avenir est le territoire le plus « vert » de la métropole, avec 40 % de forêts, de parcs et de terres agricoles. Cette richesse offre à ses habitants une qualité de vie exceptionnelle pour la petite couronne, mais également un fort potentiel touristique, qui centre le projet économique de territoire autour de l'environnement. L'exemple le plus récent est sans doute l'investissement de 130 millions d'euros que Suez a engagé pour la création d'une nouvelle unité de valorisation des déchets à Créteil, qui permettra, outre la création de 260 emplois, la transition écologique du traitement des fumées et la production d'hydrogène et de chauffage urbain.

#### Quels sont les principaux pôles de développement de GPSEA ?

**L.C.** — GPSEA abrite plusieurs infrastructures de rayonnement national, avec notamment le pôle hospitalier de Créteil porté par le CHU Henri Mondor - le 2<sup>e</sup> d'Ile-de-France -, le port de Bonneuil - 2<sup>e</sup> port fluvial d'Ile-de-France -, et l'université Paris-Est Créteil et ses 30 000 étudiants. Mais c'est peut-être du côté de sa population que l'on trouve le meilleur atout de notre territoire. L'une des plus jeunes d'Ile-de-France, elle est aussi particulièrement bien formée et créative : nous avons l'un des meilleurs taux de création d'entreprises de la métropole.

#### Verbatim

« Notre action est d'autant plus forte qu'elle est assise sur la légitimité que nous tirons directement du suffrage universel municipal ». « C'est peut-être du côté de sa population que l'on trouve le meilleur atout de notre territoire, estime Laurent Cathala. L'une des plus jeunes d'Ile-de-France, elle est aussi particulièrement bien formée et créative ».

#### Quelle est votre stratégie en matière de développement économique ?

**L.C.** — GPSEA entend développer une politique proactive d'attractivité construite autour de filières prioritaires et innovantes - santé, économie circulaire, industrie du futur, économie du sport -, de formations (UPEC, grands lycées professionnels en génie climatique, domotique et hôtellerie) qui créent un vivier d'emplois compétitifs et d'investissements dans de grands projets d'aménagement. Cette stratégie est payante puisque nous attirons de grands groupes internationaux sur notre territoire : Essilor, Cartier, Valeo, Engie, Sanofi ou encore le groupe chinois Huatian, ont tous fait le choix d'implanter certains de leurs sites majeurs sur GPSEA. La Maison du handball - le Clairefontaine du hand français - qui a ouvert ses portes en août dernier et qui sera inauguré en tout début d'année 2019 à Créteil, est un autre exemple de l'efficacité de cette politique d'attractivité. ● Propos recueillis par **Jacques Paquier**

« Nous sommes une collectivité territoriale qui investit »

**30 000**  
étudiants sont dénombrés sur le territoire de Grand Paris Sud Est Avenir.



— Potagers urbains et paysages d'Ormesson.

#### Verbatim

« Notre ambition n'est pas seulement d'attirer de nouvelles grandes entreprises. Notre politique est de favoriser le développement des entreprises locales, de conforter les TPE et les PME en offrant des emplois adaptés à la population active de GPSEA ».

— La Marne constitue pour Grand Paris Sud Est Avenir une frontière naturelle.



© DR

## Grand Paris Sud Est Avenir, un écoterritoire qui entend le rester

— *Considéré comme le poumon vert de la métropole du Grand Paris, le territoire Grand Paris Sud Est Avenir consacre l'environnement comme moteur de son économie, tout en s'appropriant ses atouts géographiques comme axe de développement, dans l'ambition de se mouvoir en démonstrateur de la ville durable.*

**Pour le territoire**, la notion de "transition écologique" n'est pas un vain mot. En se revendiquant comme un écoterritoire à l'échelle du Grand Paris, l'établissement public territorial du Val-de-Marne justifie son blason par le développement d'une large filière d'écoactivités. Pour cette dernière, qui regroupe aujourd'hui 114 entreprises et 4 200 salariés, il s'agit, selon Yoann Iacono, adjoint du directeur général des services, "de transformer des filières historiques et traditionnelles pour les amener dans un sens plus vertueux de la transition énergétique". Ce sont donc les secteurs des déchets, du BTP ou de la logistique qui sont amenés à se convertir à une démarche plus respectueuse de l'environnement.

Si les démarches entreprises relèvent encore d'un "pourcentage minoritaire", la filière logistique est déjà sollicitée quant aux enjeux de

réduction de transport sur route, motivée par la proximité du port de Bonneuil-sur-Marne notamment, qui favorise le transport sur barges. Secteur-clé pour le tournant vers la croissance verte, la logistique fait d'ailleurs l'objet d'un diagnostic dans le cadre de l'élaboration du plan local de déplacements (PLD). « Nous sommes encore en phase de diagnostic, mais l'idée est de pouvoir déployer des plans d'actions à terme, et des incitations financières pour les entreprises de notre territoire », développe Yoann Iacono.

Le secteur du bâtiment entre également dans la danse, où « les entreprises utilisent de plus en plus de matériaux biosourcés, et décident de passer plus de temps en conception qu'en chantier afin de trouver les solutions les plus en phase avec les objectifs d'écoconstruction », précise le directeur général des services adjoint. En 2018, GPSEA a ainsi recensé 60 entreprises de

### Un plan climat ambitieux

Tout au long de l'année 2018, Grand Paris Sud Est Avenir rédige son plan climat air énergie territorial (PCAET) qu'il envisage comme "un véritable projet de territoire mobilisant l'ensemble des habitants et des acteurs publics et privés". Cherchant à établir un plan d'action pour la période 2019-2025, le PCAET vise à identifier les impacts globaux et locaux des émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques, à les réduire, et à trouver de nouveaux leviers d'action dans la lutte contre le changement climatique et la pollution de l'air. Il se déclinera autour de cinq thématiques que sont l'énergie, l'air, le climat, l'économie circulaire, et l'éco-exemplarité.



© DR

Engie, comme Essilor, Cartier, Valeo, Sanofi ou encore le groupe chinois Huatian, a fait le choix d'implanter certains de leurs sites majeurs sur GPSEA



— Le lycée polyvalent Maximilien Perret.

# 40 %

de forêts, parcs et terres agricoles constituent le territoire de Grand Paris Sud Est Avenir qui possède près de la moitié des espaces naturels métropolitains.

du BTP ayant recours à des matériaux écologiques et mettant en place des solutions d'énergie renouvelable.

C'est donc dans Grand Paris Sud Est Avenir que les métiers se transforment, notamment pour construire la ville durable dont le territoire se veut un exemple en accélérant les démarches d'isolation thermique des bâtiments, de l'installation de sources d'énergie renouvelable, et en développant le recours à de nouveaux matériaux ou leur réemploi.

En témoigne la présence, à Alfortville, du lycée

polyvalent Maximilien Perret, qui accueille chaque année de nouveaux élèves dans sa formation d'excellence en génie climatique. Il est l'un des premiers "lycées des métiers" de France et un établissement pionnier dans l'offre de formations autour des énergies renouvelables.

### MAINTENIR SON ÉCRIN VERT

Avec 40 % de forêts, parcs et terres agricoles sur son territoire, Grand Paris Sud Est Avenir possède près de la moitié des espaces naturels métropolitains. « C'est d'abord une donnée géographique

que nous devons prendre en compte qui produit des enjeux de préservation, de valorisation sous un angle touristique mais aussi de circuits courts alimentaires, à un moment où les habitants et les citoyens sont de plus en plus vigilants sur leur manière de consommer », illustre Yoann Iacono. Face à ces étendues végétales, il faut souvent « trouver un compromis », confie le DGS adjoint, entre la préservation du patrimoine et les nécessités de développement immobilier. Sur le plan

Suite page 42 >>>

**Verbatim**

*“Nous souhaitons transformer des filières historiques et traditionnelles pour les amener dans un sens plus vertueux de la transition énergétique”*

Yoann Iacono, adjoint du directeur général des services

>>> Suite de la page 33

politique, « il y a un consensus entre les élus, de se dire qu'il y a une vraie particularité d'avoir autant d'espaces verts, sans négliger les besoins de développement. Mais il y a un tel potentiel foncier dans des espaces déqualifiés que nous avons déjà beaucoup à faire dans ces zones intermédiaires qui peuvent accueillir des opérations de logement ».

Pour l'heure donc, les anciennes friches et zones d'activités offrent encore des espaces fonciers permettant à GPSEA de conserver son statut de poumon vert de la métropole, sans négliger les projets immobiliers. A Noisieu par exemple, un ancien site de France Telecom en plein cœur d'espaces agricoles accueillera un projet d'agro-quartier en lisière de ville.

Conçu comme étant modulable en plusieurs îlots, le projet intègre des logements, des activités innovantes fonctionnant en circuit court, un centre bus nouvelle génération alimenté par une usine de méthanisation à proximité, ainsi que des potagers urbains. Ce projet pourrait bien être le premier démonstrateur de ville durable, dont le territoire Grand Paris Sud Est Avenir revendique l'ambition : « c'est un projet assez emblématique qui prouve que les enjeux d'aménagement ont évolué et que la ville se pense en densité et non en étalement. Il revitalise les cœurs de ville tout en prônant un habitat plus durable ». ●

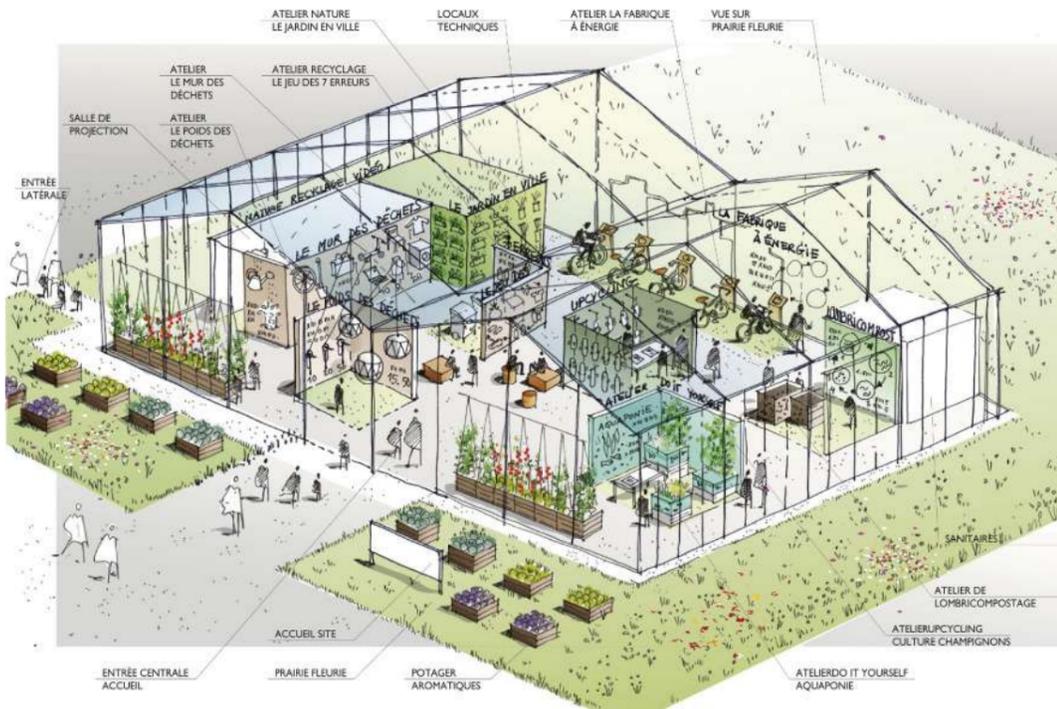
Lina Trabelsi



© SUEZ

**A Créteil, l'usine de valorisation des déchets au service de la transition écologique**

L'incinérateur de déchets de Créteil, dont l'exploitation par Suez a été renouvelée, présentera bientôt un nouveau visage. Signataire d'une "charte d'excellence circulaire", Suez souhaite que la nouvelle unité de valorisation énergétique de Créteil soit "une référence de l'économie circulaire et solidaire en Ile-de-France". Les déchets seront ainsi valorisés sous deux aspects, d'abord en hydrogène permettant de recharger des véhicules, mais également en chaleur à destination d'une serre d'agriculture urbaine. Le territoire pourra donc se targuer de produire, d'ici quelques années, des tomates "Made in Créteil" dans cette serre de 4 500 m<sup>2</sup>, et distribuées localement. Le site fera également office de lieu de sensibilisation à l'économie circulaire, avec la mise en place d'un espace pédagogique de 250 m<sup>2</sup>.



© SUEZ

— Suez souhaite que la nouvelle unité de valorisation énergétique de Créteil soit "une référence de l'économie circulaire et solidaire en Ile-de-France"

**Port de Bonneuil-sur-Marne : la logistique de demain**

— Emprise industrielle stratégique pour le développement de l'axe Seine et de Grand Paris Sud Est Avenir, le port multimodal de Bonneuil-sur-Marne combine logistique et acheminement de marchandises, tout en s'efforçant de mener à bien une politique durable.

**Deuxième port fluvial** d'Ile-de-France situé dans la zone géographique de Grand Paris Sud Est Avenir, à une vingtaine de kilomètres de Paris, le port multimodal de Bonneuil-sur-Marne (Val-de-Marne) achemine et fait transiter près d'un million de tonnes de marchandises par an, issues des secteurs du BTP, de l'alimentation ou de l'environnement. Gérée par Haropa, cette infrastructure portuaire fait converger, en plus des voies fluviales, des lignes ferroviaires et routières. S'étendant sur près de 200 hectares, le port abrite également quelque 200 entreprises, dont certaines sociétés internationales comme Amazon, installée depuis le printemps 2017, La Poste, DHL, France Boissons, Géodis, Veolia, la Plateforme du Bâtiment, Eiffage ou encore Saint-Gobain. « Le port

propose 100 000 m<sup>2</sup> d'entrepôts et de locaux d'activités », explique-t-on avant d'ajouter : « un terminal fluvial pour conteneurs de 11 350 m<sup>2</sup> est mis à disposition des entreprises sud-est parisiennes, leur permettant ainsi de desservir le centre de Paris et l'ouest parisien ». D'ici au printemps 2019, le port de Bonneuil se verra conférer une mission, à savoir l'acheminement des déblais du Grand Paris express provenant du tunnelier qui creusera le lot P2B de la ligne 15 sud, entre Créteil et Champigny.

**UN PORT DURABLE**

Depuis 2007, le schéma d'aménagement et de développement durable (SADD) du port de Bonneuil a vocation à planifier ses évolutions,

tout en préservant son environnement et en respectant les principes du développement durable. Ainsi, à l'horizon 2021, le port de Bonneuil disposera d'une nouvelle desserte routière s'inscrivant dans le prolongement de la RN406 depuis l'échangeur avec la RN19. Cette opération permettra de raccorder le port au réseau magistral francilien via l'A86, et ainsi de diminuer le transit des poids lourds via les centres-villes limitrophes.

Toujours dans la volonté de préserver l'environnement, une navette fluviale hebdomadaire, issue d'un partenariat datant de mars 2018 entre Boloré logistics et Haropa, relie Le Havre (Seine-Maritime) au port de Bonneuil. Cette nouvelle barge fluviale participe à la stratégie du développement de l'axe Seine, mais s'inscrit également dans une stratégie durable puisque son utilisation permet de remplacer l'équivalent de 5 000 trajets de poids lourds par an. Le port de Bonneuil a également mis en place une station-service au gaz naturel destinée aux véhicules. Cette installation, inaugurée le 24 novembre 2016, est considérée par la commune de Bonneuil comme étant « la première station du réseau bioGNV, gaz vert obtenu grâce à la méthanisation des déchets du syndicat intercommunal pour le gaz en Ile-de-France (SIGEIF) ». ●

Yoanna Sallese



© DR

**200 ha**  
Le port s'étend sur 200 hectares de superficie et abrite quelque 200 entreprises, dont de nombreuses sociétés internationales et 100 000 m<sup>2</sup> d'entrepôts et de locaux d'activités

**Verbatim**

“Le port propose 100 000 m<sup>2</sup> d'entrepôts et de locaux d'activités. Un terminal fluvial pour conteneurs de 11 350 m<sup>2</sup> est mis à disposition des entreprises sud-est parisiennes, leur permettant ainsi de desservir le centre de Paris et l'ouest parisien”.

Haropa, gestionnaire de cette infrastructure portuaire



© DR

## Une filière santé-société-environnement



Essilor, c'est plus de 150 ans d'histoire partagée et de réussites économiques sur le territoire de GPSEA.

— Autour de l'université Paris-Est Créteil (Upec), des cinq hôpitaux publics et de l'Inserm, GPSEA organise la labellisation d'une filière "santé-société-environnement" afin de rendre plus visibles et de fédérer les actions de recherche, de traitement des patients et de création de valeur économique.

Avec près de 3 000 lits et 100 000 admissions par an, Henri Mondor, Albert Chenevier, l'hôpital intercommunal de Créteil, Emile Roux et les Murets forment un pôle hospitalier majeur au sein du territoire de GPSEA. Le centre hospitalier Henri Mondor est notamment classé régulièrement parmi les tout premiers hôpitaux de France en matière de qualité et de sécurité des soins, dans de nombreux domaines d'excellence tels que les maladies du cœur, du cerveau et du système nerveux central, de l'immunologie ou encore des neurosciences.

Également situés à Créteil et en étroite colla-

boration avec le centre Henri Mondor se trouvent l'hôpital Albert Chenevier, spécialisé dans les prises en charge psychiatriques, ou encore le centre hospitalier intercommunal de Créteil, davantage orienté vers la cancérologie : « les hôpitaux coopéraient avant la création du territoire de GPSEA et avaient conscience de leur complémentarité, évoque-t-on à GPSEA, il n'y a pas eu besoin de mettre en place des actions pour les fédérer. L'objectif actuel, pour le territoire, est d'apporter une aide en matière de partenariats et de développer des projets communs pour améliorer l'offre de soins, en alliant les hôpitaux, l'Inserm et les territoires. »

### DÉVELOPPER DES PROJETS COMMUNS POUR AMÉLIORER L'OFFRE DE SOINS

Pour ce faire, la labellisation d'une filière santé-société-environnement a été créée, dans une approche généraliste et transversale, afin de répondre aux transformations de la société et ses effets sur la santé (qualité de l'air, évolution des régimes alimentaires, etc.). « Nous avons tenté de déterminer quelle était la spécificité du territoire, il nous est apparu que notre spécificité était notre généralité ». Le territoire de GPSEA accueille, en plus de ses cinq hôpitaux, la faculté de médecine, un institut de recherche biomédicale et une pépinière.

Suite page 44 >>>



### L'Institut Mondor de recherche biomédicale

Le pôle hospitalier de soin et de recherche se démarque également par la présence de l'Institut Mondor de recherche biomédicale (IMRB), l'un des principaux de l'est francilien. Ses trois départements regroupent 500 collaborateurs – dont 152 hospitaliers universitaires et 78 doctorants – pour développer la recherche en matière de santé. Ses 8 000 m<sup>2</sup> de laboratoire ont accueilli une production scientifique de 900 publications sur les cinq dernières années, et délivré une trentaine de brevets, plaçant le centre comme l'un des principaux à l'échelle nationale et internationale, avec 147 collaborations avec des laboratoires du monde entier, principalement européens et américains. Le plateau technique de l'IMRB sur la santé a vocation à profiter également aux entreprises. La Maison des sciences et de l'environnement de l'Upec doit également profiter à tous grâce à sa plateforme Prammics, sur l'environnement, qui va permettre de fédérer les étudiants, les chercheurs et les entreprises de ce domaine sur un même lieu. Pour parfaire son offre de formation, l'Upec abrite également l'Esipe Créteil qui propose des formations d'excellence en génie biomédical et santé, systèmes d'information, et réseaux informatiques et télécommunication avec une spécialisation en technologies pour la santé, et qui forme les ingénieurs de demain.



### Bio&D la pépinière dédiée aux sciences du vivant

Située au cœur du pôle hospitalo-universitaire de Créteil l'Échat, le territoire de Grand Paris Sud Est Avenir accueille également Bio&D, une pépinière d'entreprises dédiée aux sciences du vivant. Depuis 2013, cette structure permet aux jeunes biotechs de grandir et de profiter de partenariats publics/privés. Sa proximité avec le pôle hospitalier Henri Mondor, l'institut Mondor de recherche biomédicale et l'université Paris-Est Créteil en fait un lieu de suivi et conseils personnalisés de choix pour les professionnels du domaine de la santé. Ses 617 m<sup>2</sup>, divisés en 20 bureaux, comprennent également cinq laboratoires. Le territoire de GPSEA est propriétaire et gestionnaire de la pépinière, issue d'une initiative de l'ancienne communauté d'agglomération Plaine Centrale, pour pallier le manque d'accueil de jeunes entreprises sur le territoire en matière de santé, en complément de l'université et du pôle de recherche. Plaine Centrale avait transformé les locaux du centre commercial de l'Échat pour en faire un hôtel d'entreprises, initiative soutenue par la Région et le Département qui ont cofinancé cette pépinière. Elle contribue au renforcement des liens entre les entreprises Bio&D et les acteurs de recherche implantés sur le territoire, notamment l'IMRB, grâce à ses six plateformes technologiques dont cinq ouvertes aux industriels.



### Un campus hospitalier d'ici à 2020

Dans le cadre du projet « Campus Mondor 2020 », l'assistance publique – hôpitaux de Paris (AP-HP) a récemment lancé l'opération "réanimation, blocs, interventionnel" (RBI), dans laquelle elle investit 56 millions d'euros, destinés à la réalisation d'un nouveau bâtiment à proximité de l'hôpital Henri Mondor. Reliés à la tour principale, les 12 498 m<sup>2</sup> de sa surface, répartis sur six niveaux, accueilleront de nouveaux espaces de soins optimisés tels qu'un bloc opératoire de 21 salles d'opération, des salles de réanimation, de soins critiques et de surveillance de l'établissement. L'objectif du projet de campus, en partenariat avec l'université Paris-Est Créteil qui accueille plus de 30 000 étudiants, est d'améliorer la visibilité du territoire en matière de santé ainsi que de moderniser le pôle hospitalo-universitaire. Un séminaire "santé, société, environnement" avait été organisé dans le cadre de la labellisation du territoire par GPSEA, le 21 décembre dernier à l'université Paris-Est Créteil Val-de-Marne, regroupant une vingtaine d'unités de recherche, qui ont contribué aux réflexions autour des liens entre l'environnement et la santé, à travers une approche pluridisciplinaire.

### Essilor 150 ans d'histoire sur le territoire

Essilor, leader mondial de l'optique ophtalmique, est née à Créteil en 1849, sous la forme d'une modeste coopérative d'ouvriers lunetiers. Cette grande entreprise française a tout misé sur le talent de ses ingénieurs sans jamais renier ses racines val-de-marnaises. Établie à Créteil depuis ses débuts, l'entreprise Essilor y a renforcé son implantation dans la dernière décennie, en relocalisant les sections "recherche et développement" et les "activités monde", puis en édifiant de nouveaux locaux dotés de technologies de pointe. C'est dans le prolongement de ces réalisations que de nouvelles constructions sont programmées à proximité des locaux où travaillent déjà 900 salariés hautement qualifiés. Ce passage à une vitesse supérieure permet d'accueillir, depuis la fin 2017, 400 personnes supplémentaires, dont une majorité d'ingénieurs.

## 3 000 lits

et 100 000 admissions par an au sein des établissements Henri Mondor, Albert Chenevier, l'hôpital intercommunal de Créteil, Emile Roux et les Murets.

&gt;&gt;&gt; Suite de la page 44

« Le but de la labellisation est de créer des passerelles avec les industriels pour devenir plus attractif et bénéficier d'un pôle santé de pointe sur le territoire, afin de donner de la visibilité à l'offre de santé pour la population », explique la chargée de mission santé de GPSEA. La filière santé-société-environnement reposera donc sur la collaboration accrue avec les différents partenaires du territoire : l'université Paris-Est Créteil (Upec) Val-de-Marne, notamment la faculté de médecine, l'Institut Mondor de recherche biomédicale, l'Inserm, les hôpitaux Henri Mondor et le centre hospitalier

intercommunal de Créteil. Une rencontre avec ces acteurs pour déterminer des objectifs communs a été suivie du lancement d'une étude, en juin dernier, par le CMI, mandaté pour adresser un état des lieux de la filière santé sur le territoire. Une fois cette étude réalisée, mi-2018, le territoire mettra en place un moyen visible d'intégrer la filière santé : un guichet unique, concrétisé soit par marque déposée, soit par un parcours, qui permettra de faciliter l'entrée à une personne souhaitant intégrer l'écosystème de santé. ●

Juliette Paquier

**Verbatim**

« Nous avons tenté de déterminer quelle était la spécificité du territoire, il nous est apparu que notre spécificité était notre généralité »,

Séverine Desposts, chargée de filières santé et ESRI (enseignement supérieur recherche et innovation)

**32 labos rassemblés à l'Upec**

Historiquement située à Créteil depuis sa création en 1970, l'Upec est un établissement en prise directe avec son environnement socioéconomique et son territoire. La pluridisciplinarité, des partenaires réactifs et des ambitions fortes d'unités reconnues aux niveaux national et international permettent à l'Upec de placer sa politique de recherche sous le signe de l'ambition et de la quête d'excellence. L'Upec rassemble 32 laboratoires structurés autour de huit axes stratégiques : biologie et santé ; sciences de l'environnement ; lettres, sciences humaines et sciences sociales ; sciences et techniques de l'information et de la communication (stic) et mathématiques ; économie et gestion ; droit ; chimie et sciences des matériaux ; urbanisme. Ces axes stratégiques s'inscrivent au sein de deux pôles thématiques (santé-société et villes, environnement et leurs ingénieries) de la Communauté d'universités et d'établissements université Paris-Est (Comue UPE). Depuis 2016, au sein de l'Upec, la Maison de l'innovation et de l'entrepreneuriat étudiant, la MIEE, est un lieu d'accueil, d'information et d'échanges pour tous les publics, un lieu de formation pour des apprentis, étudiants, adultes salariés ou en reconversion en formation continue, et un incubateur, lieu d'innovation et de création pour de jeunes entrepreneurs. C'est aussi un lieu d'ouverture sur les entreprises du territoire ainsi que sur la ville, ses habitants, ses usagers.



## Sanofi : le centre de R&D de Vitry/Alfortville

— Sanofi, un site à Alfortville qui est uniquement dédié à la recherche.

Le centre de R&D de Vitry/Alfortville est l'un des sites historiques de Sanofi, fondé en 1908 et situé à 3 km de Paris. Doté de compétences scientifiques et technologiques de pointe, il a contribué à la découverte et au développement de médicaments majeurs, notamment dans les domaines du cancer, des maladies neurodégénératives et des maladies cardiovasculaires. Le centre de R&D de Vitry/Alfortville dispose aujourd'hui des capacités nécessaires à la découverte et au développement de solutions de santé innovantes, destinées aux patients du monde entier.

Parmi ses expertises-clés, la recherche en oncologie, notamment l'identification de nouvelles cibles thérapeutiques et de candidats médicaments, l'évaluation de

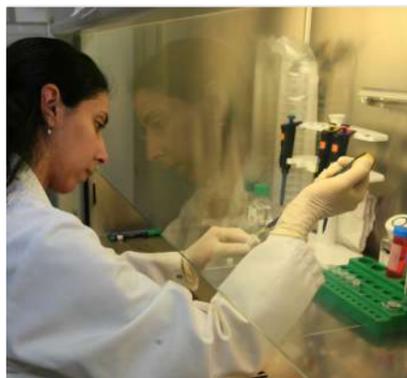
la sécurité des médicaments, et le développement pharmaceutique et biopharmaceutique de nouvelles solutions thérapeutiques issues des biotechnologies et de la chimie.

Situé au cœur du territoire stratégique du Grand Paris, ce site joue un rôle important au sein de l'écosystème biomédical de la région. Il est, de fait, fortement impliqué dans plusieurs projets issus de collaborations et de partenariats scientifiques locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Avec le centre de production attenant, le centre de recherche de Vitry/Alfortville constitue une plateforme biotechnologique intégrée unique dans le Groupe en France, de la recherche en amont jusqu'à la production. ● J. P.

**De la TPE aux grands groupes**

Sanofi, Essilor (1 300 emplois à Créteil), Cartier (250 emplois à Sucy-en-Brie), Starkey (150 emplois à Créteil), Phoenix Pharma (375 emplois à Créteil) sont autant de porte-drapeaux d'une filière santé qui compte aussi beaucoup de petites structures dynamiques et innovantes.

**AMÉNAGEUR - CONSTRUCTEUR - GESTIONNAIRE**

## Un groupe innovant au service des territoires et de leurs habitants

Locatif social, accession à la propriété sécurisée, PSLA (prêt social location accession), BRS (bail réel solidaire)... des solutions diversifiées et adaptées aux différentes étapes de la vie



Nina Simone  
21 logements en locatif social  
à Ivry-sur-Seine

Projet de résidence  
en BRS  
au Kremlin-Bicêtre

Les Cigognes et Premières Loges  
20 logements en locatif social et  
70 en PSLA à Saint-Cyr l'Ecole

— La Maison du handball à Créteil.



## Créteil, pilier sportif de Grand Paris Sud Est Avenir

— Animé par la volonté de se démarquer comme un territoire sportif, Grand Paris Sud Est Avenir s'est doté d'une nouvelle infrastructure sportive établie dans la ville de Créteil : la Maison du handball, livrée en août 2018. Un cluster généraliste de l'économie du sport est également en gestation.

**Au cœur du quartier** de la Pointe du lac à Créteil (Val-de-Marne), s'élève depuis peu le nouveau temple du handball français, un projet porté par la ville de Créteil et l'établissement public territorial Grand Paris Sud Est Avenir. Réalisé par Eiffage construction et conçu par les architectes Charles Delamy et Isabelle Cros pour 41 millions d'euros, ce complexe sportif d'envergure endosse la casquette du siège de la Fédération française nationale de handball

et de centre d'entraînement des équipes de France. « Ce département est une terre de handball. Plusieurs clubs de haut niveau y sont implantés », explique Michel Jacquet, directeur général de la Fédération française de handball (FFH). Situé à proximité de la ligne 8 du métro et prochainement du téléphérique, « ce lieu unique », qui embrasse une surface de 14 000 m<sup>2</sup>, est amené à remplir plusieurs fonctions : il servira de résidence aux équipes de France, d'un

endroit d'exposition et d'un lieu de séminaire pour les partenaires et les entreprises, ainsi que d'un centre de formation destiné aux cadres, aux dirigeants et aux arbitres.

L'équipement sportif répond également à de multiples exigences environnementales : « Il a été bâti avec des écomatériaux - dont l'utilisation du béton chanvré - et la structure ne prévoit aucun rejet d'eau, poursuit le directeur de la FFH avant d'ajouter, les eaux pluviales sont gérées sur place afin d'éviter la surcharge des réseaux lors des fortes crues ». Une toiture végétalisée est aussi de mise, permettant ainsi une meilleure régulation thermique du bâtiment, de même que de larges baies vitrées afin d'optimiser l'éclairage naturel.

### UNE AIDE PRÉCIEUSE

Afin de réaliser la Maison du handball, Grand Paris Sud Est Avenir a mis gratuitement le terrain constructible à disposition de la FFH,



— La Pointe du Lac et la Maison du handball.



encadré par un bail emphytéotique de 99 ans. « Nous avons eu la chance de rencontrer Christian Favier, président du conseil départemental du Val-de-Marne, qui nous a accueillis avec la volonté de recevoir les structures de la Fédération française de handball », ajoute Michel Jacquet. Ce geste de gratuité a ainsi permis d'apporter une aide de plus de 3 millions d'euros, à laquelle viennent s'ajouter des subventions de 18 millions d'euros apportées par le conseil départemental, la région Ile-de-France et le

# 14 000 m<sup>2</sup>

C'est la superficie du complexe sportif qui servira de centre d'entraînement des équipes de France.

Centre national pour le développement du sport (CNDS). A l'issue du bail, le bien construit revient à la collectivité. « Nous n'avons pas de charges foncières d'acquisition de terrain. Sans doute que, sur 99 ans, le bien sera largement amorti », plaide le directeur de la FFH. Forts de cette mobilisation, les travaux de la Maison du handball ont pris fin en août 2018, l'inauguration des lieux se tiendra, quant à elle, début 2019.

### UN CLUSTER POUR L'ÉCONOMIE SPORTIVE ?

La Fédération française de handball, le ministère des Sports, Grand Paris Sud Est Avenir et la ville de Créteil ambitionnent de créer le premier « cluster généraliste dédié à l'économie du sport » en France, qui devrait s'implanter dans ladite commune de Créteil. Ce cluster aurait vocation à organiser « les synergies » entre l'université, les centres de recherche, la Maison

### GPSEA, territoire du sport de haut niveau et de la performance

GPSEA, proche de l'Insep, est régulièrement le lieu d'entraînement de sportifs de haut niveau du fait de la qualité de ses installations sportives. Camille Serme, n°2 mondiale de squash, Sylviane Félix, championne du monde de relais, Marc Raquil, champion du monde de relais, Laurent Fignon, Grégory Baugé, champion du monde de cyclisme sur piste, ou encore Mathieu Bastareud s'entraînent ou se sont entraînés à Créteil pendant de nombreuses années. GPSEA accueille également la faculté Staps de l'université Paris-Est Créteil (Upec), qui exerce, pour 1 300 étudiants, des missions d'enseignement et de recherche dans les domaines de la santé adaptée au sport, du management sportif et de l'entraînement sportif.



### Verbatim

« Ce département est une terre de handball. Plusieurs clubs de haut niveau y sont implantés »,

Michel Jacquet, directeur général de la Fédération française de handball (FFH).

du handball, les hôpitaux et les associations sportives du territoire. Par ailleurs, il accueillerait aussi des centres de recherche, des masters spécialisés, des commerces, des cabinets de médecins du sport, des terrains de sport, un incubateur et des entreprises innovantes du secteur sportif. « Ce cluster vient compléter, dans le Val-de-Marne, l'offre des infrastructures sportives essentiellement concentrées en Seine-Saint-Denis, perspective des Jeux olympiques de 2024 oblige », souligne l'EPT.

Cette future infrastructure, dédiée à l'économie du sport, entrerait « en résonance avec le territoire sportif qu'est Créteil », souligne Grand Paris Sud Est Avenir, qui compte sur sa zone géographique 350 associations sportives totalisant 49 000 adhérents, un stade de 13 000 places, plus de 30 salles de sport, deux golfs de 18 trous, le centre d'escalade Hardbloc et un centre nautique. ●

Yoanna Sallese

## Les filières émergentes de l'industrie du futur

— Grand Paris Sud Est Avenir compte une trentaine d'entreprises industrielles innovantes sur son territoire, soit quelque 1 600 salariés et près de 700 millions d'euros de chiffre d'affaires annuel, dans trois domaines principaux : aérospatial/mécatronique, véhicule autonome, et objets connectés.



— L'aéronautique constitue une des filières d'excellence de GPSEA.

### AÉROSPATIAL ET MÉCATRONIQUE

#### LES VISEURS D'ÉTOILES ET LES TUBES NEUTRONIQUES DE SODERN A LIMEIL-BRÉVANNES

Sodern, filiale d'ArianeGroup (Limeil-Brévannes), est une société française de haute technologie basée à Limeil-Brévannes en Ile-de-France, spécialisée dans l'optique spatiale et la neutronique. Elle est l'un des leaders mondiaux de la production de viseurs d'étoiles et de tubes neutroniques de dernière génération, à l'instar du modèle Auriga, plus léger et plus petit pour

équiper des constellations de satellites. Sodern participe à des programmes scientifiques et d'exploration spatiale comme la mission d'exploration martienne de la Nasa InSight, la mission européenne Juice ou l'horloge atomique Pharo. Sodern développe et produit les sources neutroniques externes pour la force de dissuasion nucléaire française, les viseurs d'étoiles du M51, et participe à divers programmes de défense français. Sodern a lancé, le 5 mai 2018, un système de navigation sur Mars.

#### LES CONNECTEURS DE SOURIAU POUR LA FUTURE FUSÉE ARIANE 6 A MAROLLES

Le Groupe Souriau, installé à Marolles-en-Brie (285 M€ de CA, avec une présence industrielle et commerciale en Europe, aux Etats-Unis et en Asie) possède un savoir-faire reconnu dans le domaine des systèmes d'interconnexions en environnement sévère. Il est présent dans les principaux programmes spatiaux, aéronautiques et militaires mondiaux et occupe



— Le centre de R&D de Valeo, à Créteil.

des positions fortes dans le domaine industriel sur les marchés de la géophysique, du nucléaire, de la robotique et de la compétition automobile.

#### LES SEMI-CONDUCTEURS A NITRURE DE GALLIUM DE OMMIC, A LIMEIL-BRÉVANNES

L'entreprise Ommic, implantée depuis près de 50 ans sur le territoire de GPSEA, conçoit les puces électroniques qui permettront de déployer la 5G, infrastructure nécessaire aux connexions entre les objets et les véhicules. Les semi-conducteurs sont également utilisés à la fabrication de radars.

#### LE LABORATOIRE LISA DE L'UPEC

Le Lisa (laboratoire interuniversitaire des systèmes atmosphériques) de l'Upec et ses 120 chercheurs développent notamment des expériences en laboratoire simulant les environnements extraterrestres, et participent à la conception et la réalisation d'instruments d'analyse chimique pour des missions spatiales de la Nasa et de l'Agence spatiale européenne (ESA), comme celle de la sonde Rosetta. Le Lisa fait partie des 18 lauréats du programme « Make Our Planet Great Again » de l'Agence nationale de la recherche. Il est à l'origine de la création du Centre d'études spatiales de l'Upec. ●

J. P.

### VÉHICULE CONNECTÉ

#### VALEO INSTALLE A CRÉTEIL SON CENTRE MONDIAL DE R&D SUR LE VÉHICULE CONNECTÉ

L'équipementier automobile innovant Valeo, d'ores et déjà présent sur la ville de Créteil, a décidé en fin d'année de regrouper ses sites cristoliens et son centre de R&D mondial à la Pointe du lac à Créteil. Le projet de Valeo, outre 7 500 m<sup>2</sup> de surface de bureaux et un restaurant d'entreprise, prévoit 2 500 m<sup>2</sup> de laboratoires de recherche et une piste d'essai de 1 250 m<sup>2</sup>. Plus de 1 100 emplois qualifiés seront ainsi regroupés sur place, dont 250 actuellement extérieurs au territoire et 100 créations. Les innovations développées par Valeo pour concevoir la « voiture du futur » visent ainsi à réduire la consommation de carburant, tout en minimisant les risques d'accident pour les conducteurs et leurs passagers et en améliorant les conditions de conduite et de stationnement.

Localement, outre les emplois créés, la construction de plus de 20 000 m<sup>2</sup> de surface de plancher vient achever l'aménagement de ce périmètre avec une architecture sobre et aérée, au moyen notamment de nombreuses surfaces vitrées. ●

J. P.

# 1 100

emplois qualifiés seront regroupés sur place, dont 250 actuellement extérieurs au territoire et 100 créations.

### Des entreprises de pointe dans la conception d'objets connectés

Au-delà de la présence ancienne de Valeo, Sodern, Souriau..., GPSEA accueille sur son territoire des entreprises de pointe dans la conception d'objets connectés. Certaines entreprises de la filière "Santé-société-environnement" de GPSEA développent actuellement des projets de matériels médicaux connectés contribuant ainsi à la construction des "hôpitaux du futur". Elles pourront s'appuyer sur la chaire "Avenir santé numérique" créée par l'Upec et la Fondation de l'avenir en janvier 2018. GPSEA ambitionne de construire une filière "Objets connectés" sur son territoire, ainsi qu'un projet de cluster et de démonstrateur de la ville durable, et souhaite aménager un espace dédié aux start-up et aux acteurs de la filière "objets connectés" à proximité immédiate de la future gare Créteil-L'Echat du métro 15 Grand Paris express. Ce lieu serait conçu comme un démonstrateur de la ville connectée.

— Vue d'avion de la Ballastière nord.



## Les grands projets d'aménagement de Grand Paris Sud Est Avenir

— Pointe du Lac, Portes de Sucy, Zone de Ballastière, les grands projets d'aménagement ne manquent pas à Grand Paris Sud Est Avenir, sans oublier ceux d'Inventons la métropole du Grand Paris.

### LA POINTE DU LAC S'ÉTIRE TOUJOURS PLUS

Validée au début des années 2000, la ZAC de la Pointe du lac à Créteil a connu un nouveau souffle en 2015 avec la décision d'étendre cette zone au sud et à l'est dans le but d'y accueillir, notamment, le siège de la Fédération française de handball. Alors que la ville de Créteil a inauguré en septembre 2018 cette nouvelle Maison du handball, elle attend désormais l'arrivée de l'entreprise Valeo. L'équipementier automobile devrait poser, d'ici à 2020, ses laboratoires et bureaux, et permettre l'arrivée de 1 100 emplois à la clé, non loin de la sortie du métro de la ligne 8 "Pointe du lac". Sur cette emprise dédiée à l'extension du quartier, il faut encore ajouter des surfaces dédiées à des bureaux et à un complexe hôtelier composé de deux établissements trois et quatre étoiles, dont l'ouverture est prévue en 2019.

### LES PORTES DE SUCY : UNE LOCALISATION IDÉALE

Le parc des Portes de Sucy fait partie des zones d'aménagement à vocation économique auxquelles Grand Paris Sud Est Avenir tient. Située au pied de la gare du RER A "Sucy-Bonneuil", cette zone tertiaire en devenir bénéficie également des réseaux de bus Situs et de la ligne 393, desservant la ligne 8 du métro. La ZAC accueille déjà Engie, Pôle Emploi, un parking relais et une salle de sport, et prévoit encore de nombreux lots de bureaux actuellement construits par les promoteurs Watelam et Redman.



— Le téléal et les bords de Marne à Sucy en Brie.

© DR

### ZONE DE LA BALLASTIÈRE NORD A LIMEIL-BRÉVANNES

La zone nord de la Ballastière à Limeil-Brévannes offre près de 10 hectares de foncier qui s'inscrit dans la continuité de la zone logistique Albert Garry. Cette ancienne friche pourrait voir son attractivité multipliée par l'arrivée de la future ligne de téléphérique urbain Téléal, et sa proximité "en interface" avec le nouveau quartier des Temps Durables. La commune de Limeil-Brévannes et l'établissement T11 qui pilotent ce projet préconisent un aménagement "urbain et paysager qualitatif", prônant le verdissement des allées piétonnes. C'est pour cela que la finalité de cette future zone d'activité sera d'accueillir des entreprises actrices de la filière éco activités, participant ainsi au parti pris de Grand Paris Sud Est Avenir d'incarner le poumon vert de la métropole du Grand Paris.



© DR



— Site de France Télécom à Noisieu.

### UN AGROQUARTIER À NOISEAU

Sur un ancien site de France Télécom constituant une emprise foncière de 12 hectares, Grand Paris Sud Est Avenir souhaite implanter un agro-quartier qui préserve le paysage horticole et naturel existant. Il consacrerait ainsi des activités en circuits courts notamment dans le domaine alimentaire, des logements autour desquels s'articuleraient des potagers urbains et jardins partagés, et l'intégration d'un centre bus roulant au biogaz, carburant produit non loin de l'agro-quartier par un site de méthanisation de déchets agricoles. L'établissement public territorial et la commune de Noisieu souhaitent que ce projet soit à la fois évolutif et modulable, avec une circulation paysagère entre les différents îlots grâce à des trames vertes et des corridors écologiques pouvant accueillir la biodiversité locale.

Lina Trabelsi

### Le T11 se réinvente

Au cours de la première édition du concours "Inventons la métropole du Grand Paris", deux sites situés sur le pourtour de Grand Paris Sud Est Avenir ont été sélectionnés pour accueillir des projets d'aménagement innovants, que sont Limeil-Brévannes et Santeny. Dans la première commune, le groupement piloté par Quartus Résidentiel a été nommé lauréat pour son projet "Cœur de ville". Le promoteur immobilier a souhaité se démarquer en proposant une programmation innovante, sous le signe de la co-construction, "vecteur important du projet" qui se traduit par "des concertations digitales et physiques avec les habitants et la Ville afin de faire émerger les idées de futurs services et événements à mettre en place au sein du quartier", fait valoir Quartus. Le groupe y consacre également son concept phare de conciergerie, visant à donner une attractivité au centre-ville, dans la mesure où le service sera accessible aussi bien aux propriétaires de "Cœur de ville" qu'aux habitants alentours. Un autre "cœur", de village cette fois, sera lui implanté dans la petite commune de Santeny et ses 3 700 âmes. Sur le site retenu de 9 000 m<sup>2</sup> de superficie, les comandataires Elytea et Sovedim réaliseront 81 logements (dont 45 sociaux), des commerces de proximité ainsi qu'une maison médicale. En soumettant ce site à l'appel à projets métropolitain, la municipalité souhaitait "un véritable lieu de vie partagé et mixte", qui exerce une centralité sur les autres quartiers par des liaisons piétonnes et la reconversion de nombreux bâtiments en friche.

## Créteil-L'Echat : sous les pavés, la gare

— Au nord de Créteil que l'expression "faire de la ville sur la ville" prend tout son sens. Dans ce quartier jusque-là animé par la vie médicale et universitaire autour de l'hôpital Henri Mondor et des campus de droit et de médecine de l'Upec, l'année 2022 fera jaillir de nouvelles opportunités.

Cette même année verra non seulement apparaître la future gare de la ligne 15 sud du Grand Paris express, mais tout un quartier dans son orbite. Propriétaire des parcelles, la Société du Grand Paris a désigné en 2015 le groupement incarné par Nexity, Michel Guthmann Architecte, 5+1AA et Base dans le cadre de sa consultation autour du projet connexe à la gare de Créteil-L'Echat. Sur une surface totale de 22 000 m<sup>2</sup>, sur le toit de la future station du Grand Paris express, le lauréat prévoit la construction de 150 logements en accession, 270 autres composant une offre mixte pour étudiants et touristes d'affaires, 6000 m<sup>2</sup> de bureaux, une crèche et un parking public de 190 places. Mais le maire de

Créteil Laurent Cathala, qui avait confié à la SGP une mission d'aménagement du quartier de l'Echat en 2014, a également proposé des emprises foncières totalisant une superficie de 5 hectares détenues par l'hôpital Henri Mondor, et qui devront être restituées à l'horizon 2019, pour entamer les travaux. Sur ce terrain, 500 logements, bureaux et équipements publics sont prévus. Lors de la présentation de ce projet, le maire Cristolien Laurent Cathala se vantait à l'idée que « l'ambition écologique que nous portons à Créteil permettra de faire du secteur de l'Echat une vitrine de ce que l'on peut faire de mieux en matière de transition énergétique ».

L. T.



— Le projet connexe de Créteil-L'Echat.

© DR



— La Seine et Ivry Confuences. © JGP

## **Grand Orly Seine Bièvre** **Renouveau industriel** **le long de la Seine**

— Grand Orly Seine Bièvre, qui vient de signer un manifeste pour un territoire industriel et productif, regorge de grands projets. Deuxième pôle économique d'Ile-de-France après le site de La Défense, Orly Rungis affiche une croissance soutenue, que les élus de « GOSB » souhaitent la plus inclusive pour leur population. Aujourd'hui arides, les berges de la Seine pourraient, demain, devenir un facteur identitaire fort du territoire.

— La gare de Villejuif IGR / Campus Grand Parc, signée Dominique Perrault, sort de terre. © JGP



## Des grands projets à profusion

— Grand par sa taille, Grand Orly Seine Bièvre l'est aussi par ses ambitions : le territoire regorge de grands projets.

**Le Grand Orly**, le Val-de-Bièvre autour de l'Institut Gustave Roussy, et la Seine Amont : tel est, dans l'ordre, le tiercé que cite Michel Leprêtre, président du territoire, lorsqu'on l'interroge sur les grands projets de ce dernier. Car « nous sommes l'entrée sud de la Capitale dans la métropole : par la route, par le rail, par les airs, et par la Seine », explicite-t-il. Et de fait, du nord au sud et de l'est à l'ouest, Grand Orly Seine Bièvre compte de multiples opérations d'aménagement. Elles sont de natures différentes : quand, au sud, il s'agit de mieux intégrer les grandes plateformes d'Orly et de Rungis dans le territoire, le Val-de-Bièvre tente, lui, de capitaliser sur son excellence scientifique. Quant à la Seine Amont, un secteur en plein réaménagement, elle tente de se réinventer tout en gardant son ancrage industriel et productif. Dans les trois cas, les projets sont d'envergure : la zone Orly Rungis-Seine Amont (Orsa) fait, depuis 2007, l'objet d'une OIN (opération d'intérêt national) gérée par l'établissement public d'aménagement EPA Orsa. Elle regroupe, outre la Région, l'Etat et les deux départements concernés

(le Val-de-Marne et l'Essonne), 11 des 24 communes du territoire (Ablon-sur-Seine, Chevilly-Larue, Choisy-le-Roi, Ivry-sur-Seine, Orly, Rungis, Thiais, Valenton, Villeneuve-le-Roi, Villeneuve-Saint-Georges, Vitry-sur-Seine). Quant au Val-de-Bièvre, il bénéficie d'un contrat d'intérêt national (CIN) signé en juillet 2016.

### UN BIOCLUSTER A VILLEJUIF

A la frontière entre Villejuif, Gentilly et Arcueil, Campus Grand Parc en constitue le plus important projet. Autour de la future gare Villejuif - Institut Gustave Roussy, au croisement de la ligne 14 et de la ligne 15 sud, doivent se construire, sur environ 600 000 m<sup>2</sup>, tout à la fois un nouveau quartier (3 300 logements, équipements, commerces et services afférents) et un biocluster. Autour du premier pôle européen d'oncologie - l'Institut Gustave Roussy - l'idée est de construire un pôle de formation dans les domaines médicaux et de biotechnologie, avec notamment l'arrivée des étudiants de première année de médecine et de pharmacie de Paris Sud. Mais aussi un parc

scientifique (« bioparc ») accueillant des activités de recherche et des entreprises, petites et grandes, avec activités dans les biotechnologies et l'oncologie. La Sadev 94, aménageur du projet, a déjà lancé la commercialisation de certains lots. Mais Campus Grand Parc s'intégrera dans l'ensemble plus vaste de la Vallée scientifique de la Bièvre qui comprend notamment, dans sa partie val-de-marquoise, les activités de Sanofi à Gentilly et le CHU du Kremlin-Bicêtre.

### LES ARDOINES, LA CONFLUENCE, VILLENEUVE-TRIAGE, ETC. : LA SEINE AMONT REVISITE SES BERGES

Côté Seine Amont, l'équation est différente. « D'Ivry à Valenton, en passant par les Ardoines, Choisy et Villeneuve-Saint-Georges, la question de l'activité est au cœur de nos choix », explicite Michel Leprêtre. Sur les berges de la Seine, il s'agit notamment de réaménager de grandes emprises industrielles en restructuration. Aux Ardoines par exemple (Vitry-sur-Seine), l'important site de Sanofi se trouve aujourd'hui isolé sur les berges



**3 300**  
logements, équipements, commerces et services afférents) et un biocluster doivent se construire, sur environ 600 000 m<sup>2</sup>



**Verbatim**  
« Nous sommes l'entrée sud de la Capitale dans la métropole : par la route, par le rail, par les airs, et par la Seine »,  
**Michel Leprêtre,**  
président de Grand Orly Seine Bièvre

ce grand espace : il facilitera la mise en réseau des activités. Ainsi le nouveau métro mettra les experts de Sanofi à quelques minutes seulement de leurs interlocuteurs de Villejuif ou de l'hôpital Henri Mondor à Créteil. Ce grand chantier est aussi l'occasion de créer des ponts, au-dessus des faisceaux ferrés, et de faire de la gare un véritable hub multimodal. Mais l'ambition est aussi de revivifier le tissu productif en accueillant l'industrie numérique de demain. De la même façon, le projet Ivry Confluences ambitionne de revitaliser la partie sud de l'ancien quartier industriel. Le projet intègre un parc de 3,5 ha à la confluence de la Marne et de la Seine, de nouvelles voiries et le développement futur des transports en commun : création de la ligne TZen 5, qui reliera le XIII<sup>e</sup> arrondissement à Choisy-le-Roi en suivant le cours de la Seine. Plus au sud, à Choisy-le-Roi, le quartier du Lugo était lui aussi à dominante industrielle et artisa-

nale. Il va être totalement transformé, avec la destruction-reconstruction des logements sociaux, l'installation, déjà effective, de l'entreprise Artelia, et la construction d'un pôle d'activité et culturel. De l'autre côté de la Seine, à Villeneuve-Saint-Georges, tout le secteur de l'ancienne gare de triage, fermée en 2006, est en requalification. Un contrat d'intérêt national (CIN) a d'ailleurs été signé en début d'année. Il s'agit ici de convertir le site en plateforme de logistique : un terminal réceptionnerait par wagons les marchandises pour les transférer dans des véhicules destinés à la distribution urbaine et périurbaine. Parallèlement, doit être construite une voie de desserte pour désenclaver le site. ● **Catherine Bernard**

— L'Institut Gustave Roussy, et des randonneurs d'Enlarge your Paris, au départ de la gare d'Orly-ville.



— Démonstrateur métropolitain \_ Vitry s/ Seine.



— Parc en scène \_ Orly Rungis.



© LINKCITY

— Ecotone \_ Arcueil.



© COMPAGNIE DE PHALSBURG

— Ressources Toit \_ Morangis.



© DR

## 10 projets dans la première vague d' "Inventons la métropole"

Avec 10 projets sur les 51 retenus dans la première vague de l'appel à projets "Inventons la métropole du Grand Paris", Grand Orly Seine Bièvre a démontré sa volonté de s'inscrire dans le développement métropolitain. Si certains sont essentiellement résidentiels (comme l'aménagement en écoquartier des terrains Bizet à Villejuif, baptisé "Côteau en commun") ou accompagnent la construction de nouvelles gares du Grand Paris express (telle "l'Hospitalité" au Kremlin-Bicêtre), d'autres s'insèrent dans des grands projets de développement du territoire : comme "Campus Horizon", qui prévoit l'aménagement de la Redoute des Hautes Bruyères, en plein Campus Grand Parc à Villejuif, ou encore "Démonstrateur métropolitain", le démonstrateur numérique situé sur la gare des Ardoines, à Vitry-sur-Seine. Sans oublier les deux projets situés en plein cœur du pôle à Orly Rungis : "Parcs en Scène" ambitionne de positionner le lieu sur la carte de l'e-sport mondial, via la construction d'une arène dédiée aux compétitions. "Faubourg métropolitain" veut construire un quartier mixte dans cette zone aujourd'hui largement dédiée à la logistique. A Vitry-sur-Seine : "Plug and Live" animera le verdoyant campus du domaine Chérioux, via l'implantation d'une école de mode et d'un centre d'e-learning, la construction d'un incubateur, d'hébergements étudiants, et de commerces. A Cachan : "Campus Cachan" réinvente les espaces laissés vacants par le déménagement prochain de l'Ecole normale supérieure à Saclay. Un peu plus loin, à Arcueil, "Ecotone" accueillera entreprises et habitants temporaires (étudiants, chercheurs, etc.) dans un bâtiment en terrasse faisant la part belle au biomimétisme. Enfin, "Ressources Toit", à Morangis (Essonne) combinera exploitation agricole et programme immobilier. ● C.B.

— Campus Horizon - Villejuif.



— Plug & Live \_ Chérioux\_Vitry s/Seine.



— Faubourg métropolitain \_ Orly Rungis.

© DR



— Hospitalité \_ Kremlin-Bicêtre.

© DR



— Côteau en commun Bizet - Villejuif.

© DR



— Campus Cachan \_ Cachan.

© DR

## Pour garder son industrie, Grand Orly Seine Bièvre en appelle à la mobilisation des acteurs



— Atelier d'entretien de réacteurs « Constellation » d'Air France industries à Orly nord.

— Le territoire val-de-marnais a publié un manifeste pour un territoire industriel et productif. Sans mobilisation des acteurs, publics comme privés, l'industrie pourrait être la grande perdante des opérations d'aménagement.

**Ivry Confluents**, les Ardoines, Campus Grand Parc, pôle Orly-Rungis... : Grand Orly Seine Bièvre ne manque pas de grands projets d'aménagement qui vont profondément remodeler ce territoire. Mais aussi renforcer, espèrent ses élus, sa compétitivité en matière de santé, de logistique et, plus largement, d'activités industrielles.

Car l'industrie fait partie intégrante du tissu économique : sur les 22 communes, 17,5 % des actifs - soit 60 040 personnes - sont des ouvriers, et 3,4 % des établissements - soit 1 822 - sont industriels. L'industrie au sens large (industrie, commerce de gros, construction, transport et entreposage, agriculture) assure 34 % de l'emploi. Avec de gros employeurs comme Air France industries, qui emploie presque 3 000 personnes sur le pôle d'Orly pour réaliser la maintenance d'avions et de leurs pièces, pour le compte d'Air France-KLM mais aussi de ses concurrents ; ou

encore Sanofi qui, outre son siège d'Arcueil, compte une importante usine à Vitry ; Thales Air System, Air Liquide, Ricoh (matériel pour photocopieurs), le MIN de Rungis sont aussi d'importants acteurs locaux. Pas question donc de renier cet ancrage, ni de passer au tout-tertiaire : « une métropole qui ne serait pas productive est condamnée à mourir », estime Pascal Girod, directeur du développement économique au sein de l'établissement public territorial.

### UN IMPORTANT BESOIN FONCIER

Cela tombe bien : d'ici à 2030, les activités productrices franciliennes auront besoin de 1,5 à 1,9 million de m<sup>2</sup> par an, a estimé la chambre de commerce et d'industrie de Paris Ile-de-France. Une croissance favorisée notamment par le développement d'une industrie dopée aux technologies numériques, plus urbaine et moins polluante. Grand Orly Seine Bièvre a



**Verbatim**  
« Il sera difficile de recréer des zones d'activités. Il faut donc réinsérer la nouvelle industrie dans la mixité de l'immobilier, voire de l'habitat »,

Pascal Girod, directeur du développement économique au sein de l'établissement public territorial



**Richard Dell'Agnola**  
Vice-président en charge de la stratégie et du développement économique, maire de Thiais

### « Une dynamique »

« Notre territoire a une histoire riche en matière industrielle, compte 283 000 emplois, et les projets sont nombreux : le long de la Seine, autour du pôle Orly Rungis, le long de la Vallée scientifique de la Bièvre, etc. Le potentiel de développement économique est donc important et nous espérons devenir le pendant oriental de La Défense. L'un de nos atouts est notre capacité à rassembler les acteurs du territoire et à les faire dialoguer. Nous avons ainsi réuni, le 19 octobre dernier, les premières Assises du territoire : chambre de commerce, de métiers, Caisse des dépôts et consignations, université, conseils départementaux de l'Essonne et du Val-de-Marne, mais aussi 300 chefs d'entreprise étaient présents. Nous avons une tradition de dialogue que nous retrouvons aussi au sein de l'EPA Orsa (établissement public d'aménagement Orly Rungis Seine Amont, qui regroupe 12 communes, le territoire, le Département, l'Etat et la Région). Une dynamique s'est mise en place entre les acteurs, qui va permettre d'avancer, et d'innover. On ne peut pas concevoir le développement économique aujourd'hui comme il y a un siècle ! »

déjà identifié 600 000 m<sup>2</sup>, au sein des opérations d'aménagement planifiées, dédiés au foncier productif. Le territoire accompagne aussi toutes les entreprises que les nombreuses opérations d'aménagement en cours vont contraindre à déménager (dispositif baptisé Modue). Avec l'espoir de réussir à les relocaliser à l'intérieur du territoire. Sur le seul périmètre d'Ivry, environ 200 entités économiques seraient ainsi concernées.

Mais s'engager politiquement en faveur de l'industrie ne suffit pas : encore faut-il trouver un foncier adéquat, et abordable. Le manifeste publié le 3 juillet dernier constitue, en la matière, une sonnette d'alarme : car pour permettre relocalisations et nouveaux développements, encore faut-il inventer de nouveaux outils, financiers et réglementaires, estiment les 16 premiers signataires. Parmi eux, des élus bien sûr, comme Michel Leprêtre, pré-

sident du territoire, Richard Dell'Agnola et Patrice Diguët, vice-présidents respectivement en charge de la stratégie et du développement économique, et de l'immobilier d'entreprise et des activités productives. Mais aussi des représentants consulaires (Gérard Delmas, président de la CCI du Val-de-Marne, Nicole Richard, son homologue de la chambre de métiers, etc.), et des entreprises (Vinci, Paris aéroports, Air France industries, Semmaris, EDF, etc.).

### INVENTER UN NOUVEAU FONCIER

Toutes ces personnalités en appellent aux élus locaux, aux aménageurs et aux instances supérieures de l'Etat : pour garder l'industrie, il faut construire du foncier approprié qui, densification oblige, sera bien plus souvent vertical qu'horizontal. « Il sera difficile de recréer des zones d'activités », estime Pascal Girod. « Il faut

donc réinsérer la nouvelle industrie dans la mixité de l'immobilier, voire de l'habitat ». Une démarche souvent nouvelle pour les aménageurs.

Optique J. Fichou, une PME de haute technologie, peut en témoigner. « L'entreprise, lorsque je l'ai rachetée en 2014, se trouvait dans des bâtiments obsolètes », témoigne son PDG, Philippe Gruson. « Mais je souhaitais rester à proximité, ne serait-ce que pour conserver mon per-

Suite page 62 >>>

**600 000 m<sup>2</sup>**  
dédiés au foncier productif ont déjà été identifiés au sein des opérations d'aménagement planifiées

>>> Suite de la page 61

sonnel hautement qualifié. » Une opération réussie puisque l'entreprise a emménagé l'an dernier dans 2 000 m<sup>2</sup> situés dans la zone de La Cerisaie à Fresnes. Grâce à l'appui des élus locaux, mais aussi grâce à l'engagement de Valophis, spécialiste du logement social, et qui a accepté de concevoir des ateliers et une salle blanche. Un type de locaux auxquels la société d'économie mixte n'est nullement habituée ! Aux Ardoines, la Sogaris, spécialiste de la logistique, conçoit de la même façon un nouveau type d'hôtels d'entreprises : « elle abritera de l'activité en étages. Ce qui suppose des contraintes techniques - pour que le sol supporte le poids des machines - mais aussi le respect de normes indispensables pour ce type d'activités « classées », explique Pascal Girod. Des contraintes qui augmentent les coûts du foncier, et ce, alors que l'industrie n'est pas le secteur le plus riche de l'économie... « Les modèles économiques ne sont pas encore là, les investisseurs ne sont pas présents, les outils d'accompagnement de la Région et de l'Etat ne sont pas assez puissants », résume Pascal Girod.

Aux Ardoines, le projet Sogaris ne voit le jour que parce que l'Epfi - l'établissement public foncier d'Ile-de-France - accepte de ne pas vendre le foncier mais seulement de consentir un bail à construction.

D'où ce manifeste qui souhaite mobiliser l'ensemble des acteurs publics et privés, y compris au plus haut niveau de l'Etat. Il propose sept engagements, notamment :

- **utiliser** les outils réglementaires (PLU, SCOT, etc.) pour sanctuariser des zonages à vocation productive à proximité des transports et intégrer les activités industrielles dans les conventions d'équilibre habitat/activités ;
- **intégrer** la réflexion industrielle dès la conception des opérations d'aménagement ;
- **imaginer** des outils pour rendre moins coûteux le foncier dédié, lancer des appels à projets spécifiques, expérimenter des formes nouvelles de foncier ;
- **développer** de meilleurs outils pour suivre les besoins et la santé des acteurs du secteur se mobiliser en faveur de la formation... ●

Catherine Bernard



© ÉMILIE LEGENTY

**Michel Leprêtre**  
Président de Grand Orly Seine Bièvre

**“L'économie métropolitaine ne peut pas renvoyer ces activités au-delà de la zone dense”**

“Nous venons de prendre une initiative particulière avec des acteurs économiques : la publication d'un manifeste pour le maintien et le développement de l'activité industrielle et productive en métropole. Pourquoi ? Nous pensons, avec les maires, avec nos partenaires, que l'avenir de nos territoires doit s'imaginer à travers la production de richesses, de valeur ajoutée, qui fera vivre durablement les services. L'économie métropolitaine ne peut pas renvoyer ces activités au-delà de la zone dense, créatrices d'emplois et d'activités. C'est un besoin identifié manquant cruellement de réponses, et cela pose la question du foncier. Je viens d'interpeller le Premier ministre sur ce dossier, car le rôle de l'Etat est capital sur ce sujet.”



© PATRICK DELAPIERRE POUR AFI KLIM EXM



Atelier d'entretien d'équipements aéronautiques « Eole » d'Air France industries à Villeneuve-le-Roi

**17,5%**  
des actifs de Grand Orly Seine Bièvre - soit 60 040 personnes - sont des ouvriers

**3,4%**  
des établissements - soit 1 822 - sont industriels.

# Le leader des résidences urbaines avec services



— GROUPE —  
**RÉSIDE ÉTUDES**  
PROMOTEUR **ET** GESTIONNAIRE - EXPLOITANT

Présent sur tous les marchés locatifs :

- Près de **30** ans d'expertise
- Plus de **31 000** logements gérés et en construction
- Plus de **21 000** investisseurs privés
- Plus de **250** résidences dans toute la France

**Residhome**  
Apparthotel

**RELAIS SPA**  
★★★★

**Les Estudines**

Séjours & Affaires  
Apparthotel

**LES GIRANDIÈRES**  
Résidences Services Seniors

**PALAZZO**  
RÉSIDENCES SERVICES SENIORS



© ISTOCK

## Pôle Orly Rungis : intégrer la croissance dans le territoire



© DRMIN

— Deuxième pôle économique d'Ile-de-France après le site de La Défense, Orly Rungis est en pleine croissance. Il s'agit désormais de mieux associer les territoires avoisinants aux fruits de ce développement.

**Ni grandes tours**, ni cohortes de cols blancs : le pôle Orly Rungis n'est ni aussi visible, ni aussi médiatique que celui de Paris-La Défense. Entre l'aéroport Paris-Orly et le MIN de Rungis se trouve pourtant le deuxième pôle économique d'Ile-de-France, avec environ 173 000 emplois. « A elle seule, la plateforme aéroportuaire contribue, selon une étude d'impact réalisée en 2017, pour environ 8 milliards d'euros au PIB francilien, et représente 28 360 emplois directs et plus de 85 000 emplois indirects », explique Régis Lacote, directeur de l'aéroport d'Orly. Le MIN, quant à lui, compte 1 200 entreprises pour 12 000 salariés, et dégage un chiffre d'affaires de 9 milliards d'euros, selon Stéphane Layani, le PDG de Semmaris, gestionnaire du marché. Outre ces deux grandes infrastructures, se sont implantées plusieurs zones logistiques : Sogaris et Senia notamment. Et partout, des développements sont en cours.

### LE MIN, ENTRE LOGISTIQUE REVISITÉE, E-COMMERCE ET NOUVEAUX GOÛTS ALIMENTAIRES

Alors qu'il fêtera ses 50 ans en mars prochain, le MIN a ainsi prévu d'investir un milliard d'euros d'ici à 2025, partagés entre la Semmaris et les grossistes. « A cette échéance, plus de 88 000 m<sup>2</sup>

de bâtiments existants auront été réhabilités, et la capacité foncière totale aura augmenté de 132 000 m<sup>2</sup> », détaille Stéphane Layani. De nombreux nouveaux pavillons ont vu le jour ces dernières années : pavillon bio, nouveau pavillon horticole, bientôt suivis du pavillon du cochon (28 millions d'euros) qui devrait être inauguré dans quelques mois. Avec un taux de remplissage de 97 %, le MIN fait donc le plein. Mais il espère toucher encore de nouveaux clients, plutôt provinciaux et étrangers, via sa nouvelle place de marché virtuelle [www.rungismarket.com](http://www.rungismarket.com) qui monte progressivement en puissance. Parallèlement, il développe les transports moins carbonés : la moitié environ de son chiffre d'affaires vient des activités logistiques. Il s'est doté d'une station hydrogène et réfléchit au lancement d'un appel d'offres pour une « autoroute ferroviaire » reliant Barcelone à Rotterdam via Rungis. « Nous disposons déjà d'une voie ferrée qui apporte, chaque année, environ 200 000 des quelque 3 millions de tonnes de produits acheminés ici », explique Stéphane Layani. « Mais il est difficile de la développer, essentiellement pour des raisons financières, les trains repartant souvent à vide. » D'où l'idée de développer un nouveau concept de transport où les remorques des camions circulerait sur des convois ferrés aux destinations variables.



© CYPRESS

**Verbatim**  
« Nous sommes confrontés à des difficultés de recrutement, notamment pour les emplois de techniciens et d'automaticiens - aussi améliorer l'accès à l'emploi local est primordial »,

Régis Lacote,  
directeur de l'aéroport d'Orly.

Les deux zones logistiques Senia et Sogaris sont, elles aussi, en plein bouleversement. La « zone des alouettes », dite zone Senia, est concernée par l'appel à projets « Inventons la métropole du Grand Paris » avec les deux projets : Parc en Scène (halle consacrée à l'e-sport) et Faubourg métropolitain (logements et locaux professionnels). Quant à Sogaris, elle devrait être totalement revisitée dans les quinze années à venir pour se doter, notamment, d'un versant « rue » ouvert au grand public (showroom, e-commerce, etc.).

Suite page 66 &gt;&gt;&gt;



© SEMMARIS

**Verbatim**

« Nous disposons déjà d'une voie ferrée qui apporte, chaque année, environ 200 000 des quelque 3 millions de tonnes de produits acheminés ici ».

Stéphane Layani, PDG de Semmaris,  
gestionnaire du marché.

### Développer l'emploi local

« Nous sommes confrontés à des difficultés de recrutement, notamment pour les emplois de techniciens et d'automaticiens - aussi améliorer l'accès à l'emploi local est primordial », estime Régis Lacote. Même son de cloche chez Air France industries, dont les ateliers de maintenance peinent à trouver certaines qualifications. Et de fait, seulement 60 % des personnes travaillant à l'aéroport d'Orly viennent des départements voisins, l'Essonne (42 %) et le Val-de-Marne (18 %). Pour mieux mettre en adéquation leurs besoins et l'offre locale, ces deux acteurs - et certains de leurs confrères - multiplient les initiatives. Air France participe à des campagnes auprès des jeunes, recrutée via le CFA (centre de formation d'apprentis) des métiers de l'aérien situé à Massy, et est membre de deux associations qui font la promotion des métiers industriels liés à la plateforme. Il est aussi adhérent de l'association Orly international dont ADP est cofondateur. « Avec la Région, les départements du Val-de-Marne et de l'Essonne, et l'établissement public territorial, nous menons de multiples actions pour mettre en adéquation les besoins du pôle et l'offre locale », explique Sandra Lignais, sa directrice. Le 18 octobre dernier étaient ainsi organisés, dans l'aéroport, les 7<sup>e</sup> Rendez-vous de l'emploi. Leur but : « aller au-delà des algorithmes pour favoriser l'emploi local ». Sandra Lignais l'assure : avec un bon niveau d'anglais et un comportement adéquat, même les personnes peu qualifiées ont leur chance ! A Rungis, Stéphane Layani, confronté lui aussi à une pénurie de main-d'œuvre, espère mettre sur pied, dès la rentrée 2019, la Rungis académie. Elle fédérera des acteurs de la formation et de la réinsertion par l'emploi : l'Ifocop, le CFA de la poissonnerie, l'école hôtelière Médéric et la fondation Infa. Un projet parrainé par Guillaume Gomez, le chef de l'Elysée !

&gt;&gt;&gt; Suite de la page 65

## UN AÉROPORT EN GRANDS TRAVAUX

Côté aéroport, « nous avons reçu 32 millions de passagers en 2017, et la croissance se poursuit à un rythme de 2,5-3 % par an », continue Régis Lacote. Or chaque million de passagers traité crée 900 nouveaux emplois directs. La croissance n'est certes pas indéfinie puisque Orly est soumis à un couvre-feu (entre 23h30 et 6h) et que le nombre de mouvements est plafonné à 250 000 par an. « Mais ces contraintes génèrent une dynamique assez vertueuse : depuis plusieurs années, le nombre de passagers par avion progresse. Il est ainsi passé de 110 à 140 entre 2010 et 2017 ». Résultat : Orly est en grands travaux. Le hall 1 d'Orly ouest a été agrandi de 6 000 m<sup>2</sup> en début



**Stéphanie Daumin**  
Maire de Chevilly-Larue et vice-présidente de Grand Orly Seine Bièvre en charge des enjeux aéroportuaires.

**“Nous devons recouturer de la ville dans le pôle”**

« Le pôle Orly Rungis représente des opportunités exceptionnelles de développement. Mais celui-ci doit se faire au bénéfice des populations locales : la contradiction est grande, en effet, entre le taux d'activité sur la zone, supérieur à 1, et le taux de chômage, important. Deuxième exigence : protéger les populations survolées des nuisances sonores et sanitaires. La privatisation d'Aéroports de Paris constitue en ce sens une menace contre laquelle tous les maires du territoire sont mobilisés. Enfin, nous cherchons à recouturer la ville au sein du pôle. Naguère, il était constitué d'enclaves monofonctionnelles, largement fermées entre elles et au public. Cela pouvait donner, en certains endroits, une impression de « no man's land ». Cette situation, heureusement, est en train de changer grâce aux efforts des communes, et le mouvement s'amplifie. »

d'été. Dès le printemps prochain, Orly sud et Orly ouest seront reliés par un nouveau bâtiment de jonction : Orly 3, construit pour 380 millions d'euros. Augmentant ainsi sensiblement les capacités de l'aéroport, mais aussi sa flexibilité : Orly 3 servira indifféremment à gérer le trafic d'Orly ouest - intense le matin et le soir - ou celui d'Orly sud, important à la mi-journée. Entre le printemps 2020 et le début 2021, tout le circuit de départ international d'Orly sud sera ensuite refondu. « Nous serons alors arrivés au terme de notre programme d'investissements : un milliard d'euros sur la période 2016-2020 », résume Régis Lacote.

## UN PÔLE TERTIAIRE EN DÉVELOPPEMENT

Aéroports de Paris ne se contente pas de développer l'aéroport au sens strict. Propriétaire de 1 540 hectares, il aménage et développe également deux zones d'activité. La zone de fret cargo, située au sud, tout d'abord. Le Groupe ADP y a réceptionné, au printemps dernier, le parc d'activités Roméo, composé d'entrepôts et de bureaux totalisant 22 000 m<sup>2</sup>. Au centre de la plateforme se construit petit à petit une seconde zone, Cœur d'Orly. Un premier bâtiment, Askia, y a été livré fin 2015. Ici s'implantera, en octobre, le siège de l'établissement public territorial. Trois hôtels ont également été construits. La prochaine étape est la réalisation d'un deuxième bâtiment de bureaux, Belia, qui doit être livré en 2020. Ici, ADP espère attirer de gros acteurs, notamment dans le domaine de la logistique multimodale. La diversification du trafic d'Orly, désormais constitué à parts à peu près égales entre le national, l'europeen et l'international, y est favorable.

Ce développement des activités tertiaires déborde du seul foncier d'ADP : le parc d'activités de 400 000 m<sup>2</sup> ouvert par Icade, il y a quelques



– Vue aérienne de l'aéroport d'Orly.

**1 540 ha**  
c'est la propriété foncière d'ADP.

**380 M€**  
c'est le coût de construction d'Orly 3.

**80 000 m<sup>2</sup>**  
c'est la superficie totale du bâtiment, mesurant environ 200 mètres de long, 100 de large, 19 de haut, répartis sur trois niveaux.

années, a déjà séduit Thalès (1 200 salariés), Système Un, qui y a implanté son siège, et 218 autres sociétés. Le nouveau quartier “Portes d'Orly”, qui s'aménage le long de la RD7, devrait également accueillir des activités de bureau derrière lesquelles s'étagèrent des habitations.

## MIEUX INTÉGRER LES PLATEFORMES A LEUR ENVIRONNEMENT

Reste à mieux intégrer cette croissance dans les territoires avoisinants. « Et de fait », estime Robin Reda, député de l'Essonne, « l'aéroport est une

porte sur le monde mais à l'échelle des habitants, il constitue plutôt une coupure et un obstacle. L'enjeu est donc d'intégrer mieux la plateforme à son environnement, pour que ces coupures deviennent des passerelles et des ponts et que ce territoire, hier aride, routier et logistique, devienne demain plus innovant, plus productif et plus agréable à vivre ». Pour ce faire, les élus locaux se réunissent au sein de l'association du Grand Orly et, désormais, au sein de l'établissement public territorial. Le développement de transports efficaces et rapides constitue un grand espoir : pour la première fois de son histoire, Orly sera directement relié à Paris

par le métro dès 2024 (via la ligne 14). La ligne 18, en revanche, qui doit desservir le sud francilien entre Versailles et Orly, n'est plus désormais attendue qu'à l'horizon 2030, au grand dam des entreprises et des élus.

## ADP ET SON STATUT

Autre motif d'inquiétude pour les élus de gauche comme de droite : les perspectives de privatisation d'Aéroports de Paris. « ADP est le premier propriétaire foncier du territoire, le premier employeur, et le premier générateur de nuisances. On envisage



**Verbatim**  
“ADP est le premier propriétaire foncier du territoire, le premier employeur, et le premier générateur de nuisances. On envisage mal que l'on ne maintienne pas une présence publique dans le groupe et que les collectivités ne soient pas associées à sa gouvernance”.

Robin Reda, député de l'Essonne

mal que l'on ne maintienne pas une présence publique dans le groupe et que les collectivités ne soient pas associées à sa gouvernance », estime ainsi Robin Reda. Même préoccupation du côté de Michel Leprêtre, président de Grand Orly Seine Bièvre : « les élus du Val-de-Marne et de l'Essonne travaillent ensemble depuis plus de 20 ans et nous poursuivrons cette gestion de projet au sein de l'EPT. J'indique à ce sujet notre inquiétude sur la privatisation d'ADP. Quelle sera la logique des actionnaires privés demain vis-à-vis des collectivités ? Nous serons mobilisés. »

Catherine Bernard



– L'aéroport d'Orly a accueilli 32 millions de passagers en 2017, et la croissance se poursuit à un rythme de 2,5-3 % par an.



© ATELIER D'ARCHITECTURE DENIS HUERRE

## Lancement de la consultation pour la Cité de la gastronomie

En octobre sera lancée la consultation pour la construction de la Cité de la gastronomie, au cœur du MIN, et qui devrait ouvrir ses portes avec celles du métro, en 2024. L'équipement central - comprenant un centre d'interprétation et d'expérimentation - sera un espace de mise en valeur vivante de la gastronomie française reposant sur un modèle économique avéré. Avec des ateliers de cuisine, un centre de congrès, des espaces de banquets... “Nous sommes tenus par un cahier des charges de l'Unesco, mais beaucoup peut cependant être inventé”, commente Stéphanie Daumin, présidente du syndicat d'études de la Cité de la gastronomie. Sur la partie sud, “la page est plus blanche et nous verrons ce que proposeront les candidats”, poursuit la maire de Chevilly-Larue. Enfin, à la sortie du métro, une « halle aux trésors gastronomiques » : elle mettra en scène, pour le grand public, ce que Rungis - qui lui est en général inaccessible - a de meilleur à proposer. Ce lot, appartenant à l'Etat, ne fera pas partie du lot soumis à consultation. Sa gestion pourrait être confiée à la Semmaris.



## La Seine et ses projets

— Aujourd'hui arides, les berges de la Seine pourraient, demain, devenir un facteur identitaire fort du territoire. Une mission Seine devrait bientôt voir le jour.

**Si, à l'est du département,** les rives de la Marne sont des lieux de détente et de promenade, il n'en va pas de même pour la Seine qui traverse, sur 28 km de berges, le territoire Grand Orly Seine Bièvre dans toute sa partie orientale. Inondables, ses bordures ont, jusqu'alors, essentiellement été occupées par des activités à caractère industriel, aujourd'hui en restructuration.

Comment réaménager le fleuve, mieux l'intégrer au tissu urbain tout en lui gardant une fonction productive ? Tel est l'objet des réflexions que mène Grand Orly Seine Bièvre. Un travail de préfiguration vient d'être présenté aux élus, qui débouchera vraisemblablement sur la prochaine constitution d'une véritable « mission Seine ». Son travail ne sera guère aisé. Il s'agira en effet,

tout d'abord, de gérer le passé. Sont en effet implantées au bord de la Seine des industries n'en dépendant pas et formant, par là même, une sorte d'enclave. Comment les relier au tissu urbain existant ? Le travail effectué sur le site des Ardoines (Vitry-sur-Seine) où l'on projette pont et passerelle pour franchir le faisceau ferré et relier les berges à la ville, démontre la complexité de la tâche.

Parmi les industries installées sur le fleuve, certaines ont aujourd'hui fermé leurs portes : mais la requalification de certaines friches sera longue et délicate. Difficile aussi de créer des tissus urbains vivants à proximité de sites classés Seveso : 7 sont installés sur les rives de Grand Orly Seine Bièvre, dont 2 en seuil « haut ». Impossible enfin de nier le risque d'inondation

sur certaines berges. Un danger qui limite, bien entendu, les projets urbains. D'ores et déjà, explique le travail de préfiguration, 130 000 personnes vivent dans des zones inondables. Mais ces dernières abritent aussi 20 000 bâtiments, et 4 000 entreprises représentant 61 500 emplois. C'est donc un impératif : tout aménagement se doit d'être résilient et environnementalement durable.

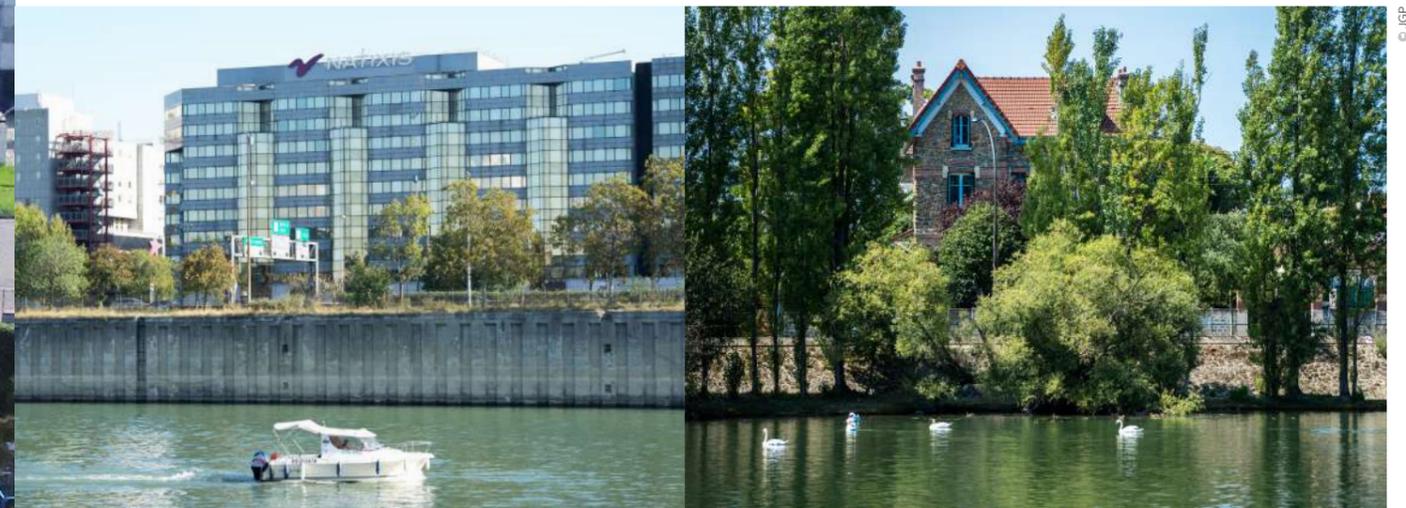
### TOURISME, LOISIRS, TRANSPORT : UN POTENTIEL RÉEL

Le potentiel cependant est important. En termes de loisirs et de tourisme par exemple. Le parc interdépartemental des sports de Choisy-le-Roi est situé tout près du fleuve, tout comme les lacs de l'Essonne, un peu plus au sud. Plusieurs bases

## 176 préconisations pour développer l'axe Seine

Le travail de préfiguration d'une future mission Seine, présenté aux élus du territoire début juillet, met en exergue 10 problématiques, 32 fiches actions, et 176 préconisations. Le tout, répondant à 10 orientations stratégiques. Il s'agit notamment de :

- **Valoriser** ses spécificités afin de développer un tourisme alternatif complémentaire de l'offre parisienne, notamment par une approche ludique de la mobilité en Seine
- **Concevoir** et aménager les bords de Seine de façon durable et attractive, tout en permettant la mixité des usages
- **Développer** des activités sportives et de loisir sur les berges de la Seine pour en faire un lieu de vie intégré aux usages du quotidien et partagé
- **Faire** de la Seine un levier pour développer les transports durables, optimiser les infrastructures actuelles en termes de logistique et de mobilités
- **Agir** pour faire de l'axe Seine un accélérateur de la transition durable ouvert sur les villes



© JGP

— Natixis vu d'Ivry et la Seine à Villeneuve-Saint-Georges.

nautiques existent déjà et six sites de baignade ont été identifiés dans le cadre des JO de 2024. L'enjeu est de développer ces activités mais aussi - et surtout - de construire un véritable « linéaire » sans couture. Il permettrait notamment aux cyclistes circulant sur l'Eurovéloroute 3, qui suit la Seine, de traverser des paysages plus accueillants et de s'y arrêter plus volontiers. Augmentant ainsi les recettes des communes concernées. D'ores et déjà, certaines parcelles

ont été réaménagées en ce sens, comme le quai des Gondoles, à Choisy-le-Roi. Le projet Confluences, à Ivry, prévoit la création d'un grand parc où les berges seront destinées aux mobilités douces.

Côté transport, le travail de préfiguration estime possible le quadruplement du trafic fluvial avec les infrastructures existantes. En 2016, un peu plus de 7 millions de tonnes ont été transportées en Seine amont. Haropa, qui gère les ports de Paris, envisage de développer son activité sur le site des Ardoines, à Vitry-sur-Seine, qui devrait aussi, normalement, servir à évacuer les déblais du chantier du Grand Paris express. Mais les élus comptent bien aussi développer habitat et activités. A une condition : penser ces quartiers comme « des quartiers éponges », acceptant la présence, voire les débordements, du fleuve.

### AMÉNAGER DES QUARTIERS « ÉPONGES »

La ville de Villeneuve-Saint-Georges s'y essaie. Les rives de la rivière Yerres, qui se jette dans la Seine et a occasionné de récentes inondations, font l'objet d'un projet de renaturation.

**8 ports urbains** sur le territoire dont le port d'Ivry-sur-Seine : 3<sup>e</sup> port urbain d'Ile-de-France en tonnage.

**7%** du transport de marchandises par voie d'eau en Ile-de-France

Depuis 2010, 60 % des 4,4 hectares de berges ont été rendus à la nature, mais il s'agit désormais de transformer la moitié environ du quartier Blandin-Belleplace en espace naturel (soit, au total, environ 10,5 hectares). Ce qui suppose l'acquisition d'environ 300 parcelles et de maisons.

Plus spécifiquement, la ville, qui s'était largement bâtie dos au fleuve, souhaite désormais le regarder en face. La restructuration en cours de l'ex-gare de Triage - par ailleurs objet d'un contrat d'intérêt national - ouvre de nouvelles possibilités : elle est l'occasion de désenclaver le petit quartier du Triage, coincé entre la gare et la Seine. 400 nouveaux logements y verront le jour d'ici deux à trois ans, ils seront 800 sous cinq ans. Soit un doublement de la population du quartier, accompagné par la construction d'une crèche départementale, d'un collège, et l'aménagement des berges de la Seine. ●

Catherine Bernard

Abraham  
**Johnson**



— Construction de logements sociaux © JGP

**“ La métropole pourrait être un outil puissant pour mener à bien une politique foncière ”**

— Abraham Johnson décrit la stratégie de Valophis – qu’il préside – au service de la construction de logements sociaux dans le Val-de-Marne et au-delà.

#### Quel est l’impact de la loi Elan sur Valophis ?

**Abraham Johnson** — Il est tout à fait clair que le modèle du logement social en France connaît une mutation importante, que la loi Elan semble parachever. Elle s’est organisée notamment autour de ponctions constantes de la part de l’Etat dans les moyens qui sont à la disposition du monde HLM et, au sein du monde HLM, spécifiquement au sein de la famille des offices.

#### Et en ce qui vous concerne ?

**A. J.** — Pour ce qui nous concerne, nous sommes frappés au cœur même de nos financements. D’une part à cause de la baisse de l’aide personnalisée au logement (APL), mais aussi parce que la rationalisation à laquelle la loi Elan nous invite va supposer, là encore, un certain nombre d’économies d’échelle dont on ne peut pas ne pas voir qu’une logique financière les préside. Elles peuvent priver certains territoires d’outils auxquels ils tiennent particulièrement. Alors que notre modèle a fait ses preuves dans l’intérêt des locataires et des territoires.

#### Comment allez-vous absorber la perte liée à la baisse des APL ?

**A. J.** — Cette perte s’élève à quelque dix millions d’euros, sur un budget de 350 millions. Il n’est pas question pour nous de la répercuter sur nos prestations. Je ne voudrais pas donner l’idée à ceux qui ont inventé cette mesure scélérate qu’elle puisse se généraliser. La réalité, c’est que Valophis, au fil de son histoire, est parvenu à se constituer en groupe. Nous avons donc la possibilité d’imputer sur nos opérations de promotion immobilière un certain nombre des manques-à-gagner qui résultent des conséquences de la règle de droit. Il y a, cela étant, des opérations que nous sommes contraints d’abandonner, des opérations de résidentialisation notamment.

#### Quel regard portez sur la cession d’une partie de votre patrimoine à ses locataires, que la loi Elan entend encourager ?

L’idée que la vente de logements sociaux puisse réellement soutenir ces ponctions n’est pas tenable. Tous les spécialistes s’accordent à dire que l’objectif de 40 000 logements vendus par an est inatteignable. On met clairement en péril la cohésion sociale, en aboutissant très certainement à des copropriétés dégradées.

#### Vous êtes un spécialiste de l’accession sociale à la propriété ?

**A. J.** — La vente de logements sociaux par l’outil PSLA (prêt social locatif accession), l’accession sociale à la propriété, est, d’une certaine manière, la marque de fabrique de Valophis. C’est cette vision-là de l’accession sociale à la propriété que nous défendons. Ce n’est pas la vente des bijoux de famille. Ce n’est pas le grand saut dans un avenir très incertain du point de vue de la maîtrise des immeubles qui seront dévolus aux velléités d’acquéreurs privés, ou aux difficultés des copropriétés dégradées. Sur ce plan, l’histoire semble se répéter.

#### Etes-vous favorable à la prise, par la métropole, de la compétence des aides à la pierre, comme la loi le permet après l’adoption par la MGP de son plan métropolitain de l’habitat et de l’hébergement (PMHH) ?

**A. J.** — Ce serait, pour la métropole, l’occasion de montrer à quel point elle peut prendre en charge une question que la Région a abandonnée. La métropole pourrait être un outil puissant pour mener à bien une politique foncière, aux côtés de l’EPF Ile-de-France. Mais il faut aussi une volonté politique encore inexistante. Hélas, aujourd’hui, la soutenabilité des finances locales est indexée sur le prix du foncier. Autrement dit, les collectivités locales survivent en cédant des parties de leur domaine public à des aménageurs ou des promoteurs. ●

Propos recueillis par **Jacques Paquier**

Bio-Express

1976 / naissance à Paris 14<sup>ème</sup> — 2011 / vice-président du conseil général du Val-de-Marne — 2012 / président de Valophis.

**salon**  
**des maires**  
et des collectivités locales

20 21 22  
✓ ✓ ✓  
NOV. 2018

PARIS > PORTE DE VERSAILLES

Le grand rendez-vous  
de l’achat public

900 exposants,  
13 domaines d’activité

+ 100 conférences

Inscription gratuite sur  
[salondesmaires.com](http://salondesmaires.com)



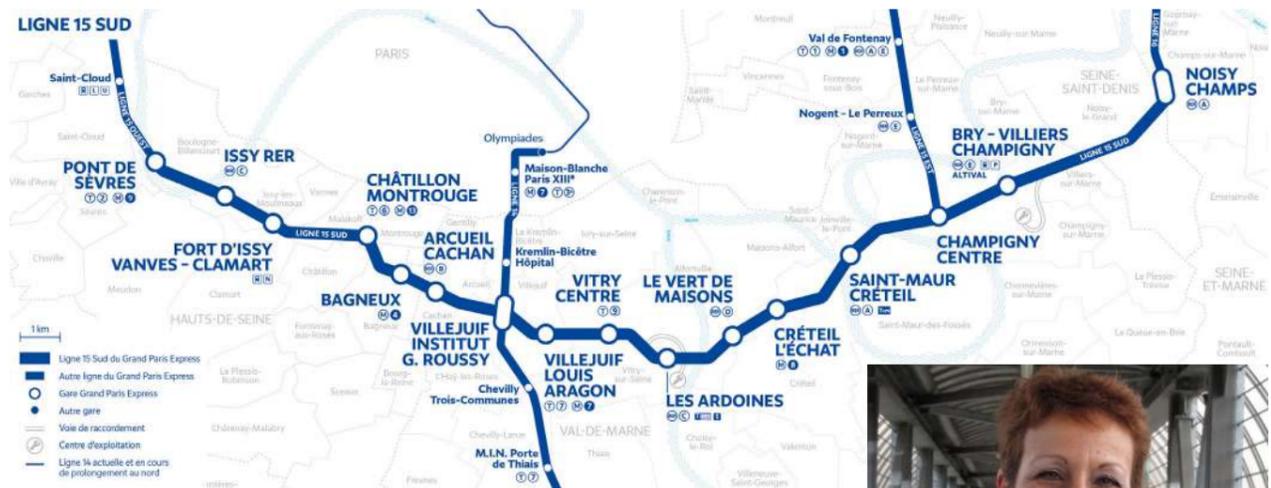


— Le franchissement de la gare des Ardoines à Vitry-sur-Seine © RICHEZ & ASSOCIÉS

## **Mobilités** **Désenclavement** **tous azimuts**

— Berceau du Grand Paris express, le Val-de-Marne va voir sa desserte en métro s'améliorer nettement à l'horizon 2024, offrant d'intéressantes opportunités d'aménagement. Ce territoire va accueillir le premier téléphérique francilien avec le Câble A (ex-Téléval) qui doit relier Créteil et Villeneuve-Saint-Georges. Le futur tramway T9 et le bus à haut niveau de service TZen 5 offriront deux nouvelles voies efficaces pour relier respectivement Paris à Orly et à Choisy-le-Roi

# De nouvelles lignes de métro pour irriguer le territoire



— Avec la ligne 15 et le prolongement de la 14 au sud, la desserte du Val-de-Marne en métro va nettement s'améliorer à l'horizon 2024. Certains pôles d'activité seront ainsi plus accessibles et plusieurs quartiers désenclavés, offrant d'intéressantes opportunités d'aménagement.



**Christine Janodet**  
Maire d'Orly et vice-présidente au transport de Grand Orly Seine Bièvre

## «L'enjeu autour du pôle d'Orly est de le rendre plus attractif et accessible»

« Le pôle d'Orly va continuer à se développer avec les nouveaux moyens de transport qui sont prévus et qui permettront d'y accéder ou de rentrer à domicile, sur un site où de nombreuses activités ont des horaires décalés. Les projets les plus structurants pour ce secteur sont le métro, le tramway T9 et les transports en commun en site propre. Tout cela conduira à un meilleur maillage du pôle et du département. Il restera à parfaire le contournement sud d'Orly, qui n'est pas performant. L'autre gros sujet pour le rayonnement de ce site est la gare TGV, dont les études en cours de SNCF réseau privilégieraient une implantation à proximité de la gare Pont de Rungis. »

**Rejoindre l'aéroport d'Orly** de la gare de Lyon en 23 min, contre près de 40 min aujourd'hui. Relier l'Institut Gustave Roussy à Villejuif et Champigny centre en 18 min, contre plus d'une heure en 2018. Le développement du métro automatique, attendu pour 2024, réduira sensiblement les temps de déplacement dans le Val-de-Marne et offrira de nombreuses correspondances avec le réseau existant. « Il existe déjà une desserte conséquente en petite couronne mais les réseaux sont saturés, notamment le RER A, remarque Jean-Pierre Spilbauer, maire de Bry-sur-Marne et vice-président au transport de Paris Est Marne & Bois. C'est pour cela que nous avons lutté pour avoir la ligne 15 du Grand Paris express. » Première du futur réseau à être mise en chantier, le tracé de la 15 sud compte 16 gares de Pont de Sèvres (Hauts-de-Seine) à Noisy-Champs (Seine-Saint-Denis/Seine-et-Marne) dont 10 dans le Val-de-Marne. Elle « contribuera à alléger les autres lignes de transports en commun de la métropole », signale la Société du Grand Paris, maître d'ouvrage du Grand Paris express, et « améliorera l'accessibilité aux grands équipe-

ments régionaux », comme l'Institut Gustave Roussy à Villejuif, le musée d'Art contemporain MAC/VAL à Vitry-sur-Seine ou l'hôpital Henri Mondor à Créteil. 300 000 voyageurs sont attendus chaque jour sur ce tracé. Plusieurs grands projets d'aménagement doivent accompagner l'arrivée de ces nouvelles gares. Un programme immobilier est ainsi prévu à Créteil-L'Échat (voir encadré) et une importante opération est en cours aux Ardoines, à Vitry-sur-Seine. Linkcity Ile-de-France a été retenu pour la réalisation du projet connexe à la gare dans un secteur dont l'aménagement est porté par l'EPA Orly Rungis-Seine Amont dans le cadre de l'opération d'intérêt national Orly Rungis Seine Amont. Environ un million de mètres carrés à construire et quelque 8 000 logements y sont programmés, de même qu'un franchissement de la Seine et un hôtel logistique avec Sogaris. La Compagnie de Phalsbourg porte de son côté le projet « Balcon sur Paris », lauréate de l'appel à projets "Inventons la métropole du Grand Paris", qui prévoit 670 logements, une résidence intergénération-



**Aménagement**  
**Un projet connexe à la gare de Créteil-L'Échat**  
La Société du Grand Paris, en concertation avec Créteil habitat et la ville de Créteil, a retenu en 2015 le groupement composé de Nexity, Michel Guthmann Architecture, 5+1AA et Base, pour la réalisation du projet connexe de la gare du Grand Paris express de Créteil-L'Échat. Ce programme prévoit la construction de 8 500 m<sup>2</sup> de logements (150 logements en accession), 7 500 m<sup>2</sup> de résidence mixte étudiante et tourisme/affaires (270 logements), 6 000 m<sup>2</sup> de bureaux dont un espace de coworking de 2 500 m<sup>2</sup>, une crèche et un restaurant. « La réalisation de la gare et du projet immobilier connexe permettra de franchir une nouvelle étape pour inventer la ville de demain, une ville qui intégrera tous les enjeux du développement durable en améliorant la qualité de vie des Cristoliens », estimait alors Laurent Cathala, maire (PS) de Créteil.

nelle, 34 000 m<sup>2</sup> de bureaux, deux hôtels, une cinéma multiplex (UGC) et un palais des congrès de plus de 2 000 places, à proximité de la station Bry-Villiers-Champigny.

## DESSERTE DE LA CITÉ DE LA GASTRONOMIE

« Au manque de gabarit des infrastructures routières s'ajoute un retard des projets de transports structurants qui conduit à une utilisation de la voiture trop importante et un engorgement des autoroutes et des départementales », remarque Christine Janodet, maire d'Orly et vice-présidente au transport de Grand Orly Seine Bièvre. Pour améliorer l'accès à l'aéroport, le prolongement de la ligne 14 au sud permettra – également en 2024 – de le rejoindre directement à partir du centre de Paris. Les 14 km de ligne nouvelle à partir d'Olympiades desserviront 7 gares et 13 communes dont Le Kremlin-Bicêtre, Villejuif et Chevilly-Larue. Le tracé s'arrêtera également à proximité du marché international de Rungis, où doit voir le jour la Cité de la gastronomie. Ce projet de 50 000 à 60 000 m<sup>2</sup> comprendra un équipement central – baptisé centre d'interprétation et d'expérimentation –, une « halle aux trésors gastronomiques » et un centre de formation. Deux projets lauréats d' "Inventons la métropole" sont également prévus aux alentours de la gare Pont de Rungis. « Nous sommes également mobilisés pour un nouveau prolongement de la ligne 14 vers l'Essonne, d'où viennent de nombreux salariés du pôle d'Orly », signale Christine Janodet.

## PROLONGER LA 10 ET LA 18 ?

Troisième ligne prévue pour desservir le nord du Val-de-Marne, la ligne 15 est traversera, à l'horizon 2030, l'ensemble de la Seine-Saint-Denis à partir de Saint-Denis Pleyel, avant de s'arrêter au pôle multimodal de Val-de-Fontenay, à Nogent-le-Perreux et au terminus de Champigny centre où elle croquera la 15 sud. A Fontenay-sous-Bois, le métro doit participer à désaturer la gare des RER A et E, aujourd'hui déjà très fréquentée. « Le centre commercial Val Fontenay, sa proximité avec les grands ensembles, le pôle d'emplois et la gare font de Val-de-Fontenay une centralité dont le rayonnement dépasse largement les limites du quartier », indique l'Observatoire des quartiers de gare du Grand Paris. 85 000 personnes emprunteront la 15 est dans cette station, qui intègre la zone d'activités du Périple amenée à se transformer en quartier mixte de bureaux et de logements. Enfin, la ligne 18 permettra, à partir d'Orly, de rejoindre le plateau de Saclay en 2027 et Versailles en 2030. « Pour que des pôles soient opérationnels, ils doivent être reliés entre eux », note la maire d'Orly qui, là encore, évoque la possibilité d'une prolongation à l'est – à l'étude

du côté du conseil départemental – pour accroître encore la desserte du territoire. En projet également, une association pour promouvoir le prolongement de la ligne 10 du métro a été créée en février 2016 par les villes d'Ivry-sur-Seine et de Paris, Grand Orly Seine Bièvre et le conseil départemental du Val-de-Marne. Un nouveau tronçon au-delà de la gare d'Austerlitz est en effet inscrit au schéma directeur de la région Ile-de-France. L'association porte une première phase jusqu'à Ivry-Gambetta, puis une seconde phase pour atteindre la ligne 15 à Vitry. Les financements et les calendriers restent à définir. ● **Raphaël Richard**

**23 minutes**  
Ce sera le temps pour rejoindre l'aéroport d'Orly depuis la gare de Lyon, contre près de 40 min aujourd'hui.

## Orly-ville et Choisy en ligne directe avec Paris

— Le futur tramway T9 et le bus à haut niveau de service TZen 5 offriront deux nouvelles voies efficaces pour relier respectivement Paris à Orly et à Choisy-le-Roi.



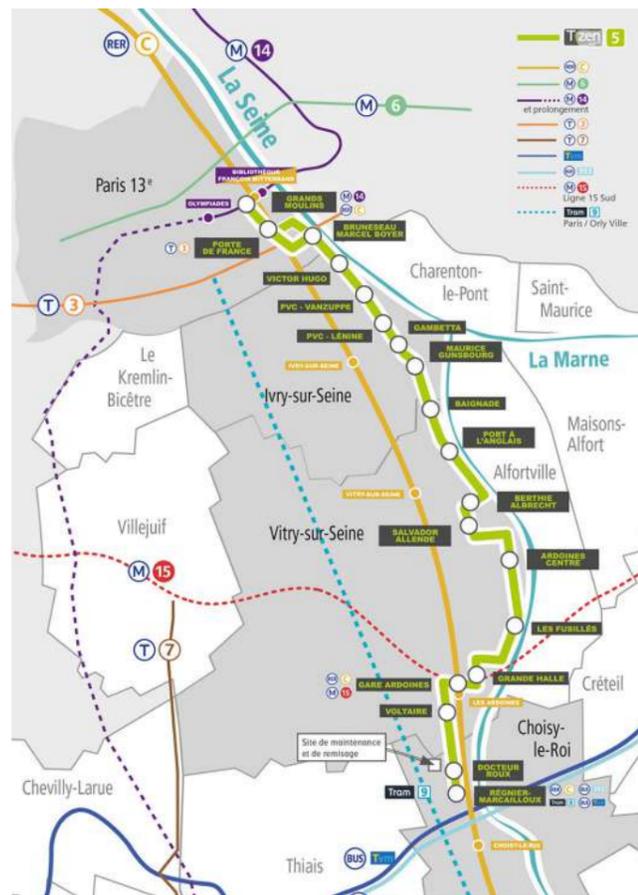
En attendant la ligne 14 pour se rendre jusqu'à l'aéroport, le Tram 9 – dont les travaux ont commencé – doit remplacer dès 2020 la ligne de bus 183, la plus fréquentée d'Ile-de-France, en reliant la Porte de Choisy (13<sup>e</sup> arr.) à Orly-Ville. Son tracé, long de 10 km, traversera Ivry-sur-Seine, Vitry-sur-Seine, Choisy-le-Roi et Thiais en 30 min. 80 000 voyageurs par jour sont attendus sur ce nouveau tronçon, dont le coût dépasse les 400 millions d'euros et la maîtrise d'ouvrage est assurée par Ile-de-France mobilités.

« Les aménagements du Tram 9 faciliteront les déplacements quotidiens des habitants et riverains des communes traversées, remarque l'autorité organisatrice de la mobilité en Ile-de-France. Ils permettront, en outre, une meilleure accessibilité de tous au niveau du tramway et des stations, ainsi que des traversées piétonnes. » Les routes et les carrefours seront en effet réaménagés et adaptés à l'évolution de la circulation sur le secteur. Ce projet sera aussi l'occasion de créer une continuité cyclable entre Paris et Orly-Ville.

### Transport

#### Altival sur la voie de desserte orientale

Transport en commun en site propre, Altival permettra à quelque 50 000 personnes par jour d'aller de Noisy-le-Grand - Mont d'Est à Ormesson-sur-Marne, en passant par la gare de Bry-Villiers-Champigny (ligne 15 sud et RER E). Sur des emprises de l'ancienne voie de desserte orientale, le projet prévoit la création d'une liaison dédiée aux bus – qui servira aussi aux lignes existantes – et une voie pour les voitures. La prochaine étape est désormais l'enquête publique pour ce projet, qui a fait l'objet d'une concertation en 2016 et pourrait être mis en service en 2022.



— Tracé du TZen 5.

Un prolongement jusqu'à l'aéroport est également à l'étude. « Il y a un travail de maillage à faire avec les opérateurs de bus pour développer les accès aux différents pôles », signale aussi Christine Janodet, la maire d'Orly.

#### PARIS-CHOISY EN 33 MIN

Le TZen 5 circulera, lui, légèrement plus à l'est, sur une voie dédiée de 9 km entre le secteur Bibliothèque François Mitterrand (Paris 13<sup>e</sup> arr.) et le pôle de correspondance de Choisy-le-Roi. En 33 min, il desservira 19 stations, réparties sur quatre communes : Paris, Ivry-sur-Seine, Vitry-sur-Seine et Choisy-le-Roi. Déclaré d'utilité publique en décembre 2016, ce projet, de près de 110 millions d'euros, pourrait transporter 47 000 voyageurs par jour à l'horizon 2020, lui aussi.

Ce bus à haut niveau de service traversera des zones d'aménagement majeures telles que Ivry confluences ou les Ardoines, où il croisera la ligne 15 sud du Grand Paris express. Sur ce dernier secteur, il empruntera un nouveau franchissement, dessiné par l'agence Richez et associés, qui doit être livré en 2020. « Le TZen 5 a pour objectif d'accompagner le développement des territoires parisien et val-de-marais à l'ouest de la Seine, note Ile-de-France mobilités. Ce mode de transport innovant, fiable et performant, contribuera à dynamiser le territoire desservi et accompagnera la mutation de ce secteur. » Sa réalisation permettra par ailleurs l'aménagement d'un axe paysager de qualité et une liaison cyclable structurante sur toute la partie ouest de la vallée de la Seine entre Paris et Choisy-le-Roi. ●

R.R.

# 80 000

nombre de voyageurs par jour attendus sur ce nouveau tronçon, dont le coût dépasse les 400 millions d'euros.

# INNOVER POUR CONSTRUIRE POUR TOUS

Créée en 1954 à Champigny-sur-Marne, Coopimmo est une société coopérative HLM historiquement engagée dans l'accès social à la propriété (principalement PSLA) en Ile-de-France. Elle développe de nombreux partenariats avec les organismes HLM et les collectivités locales pour proposer des programmes immobiliers de qualité et accessibles, contribuant au parcours résidentiel des locataires HLM. Pour moderniser l'accès social, Coopimmo a innové afin de diversifier l'offre de logements. Ainsi, depuis 2014, Coopimmo est l'un des pionniers des projets d'habitat participatif de la région et développe aujourd'hui des projets en BRS (Bail Réel et Solidaire) notamment dans le Val-de-Marne.



Projet participatif de la rue Fablet à Ivry. Architecte : AIR architectures.



## UNE SOCIÉTÉ D'IDF HABITAT

Coopimmo est une société du groupe IDF Habitat, SCIC HLM basée à Champigny-sur-Marne qui intervient sur l'est et le sud franciliens. IDF Habitat est un bailleur de proximité qui gère un parc de quelque 12 500 logements locatifs sociaux.

▶ Avec l'habitat participatif, la construction et la mise à disposition de logements ainsi que la mise en valeur d'espaces collectifs sont réalisées dans une logique de partage et de solidarité entre habitants. Il contribue à la diversité de l'offre et au vivre ensemble autrement.

▶ Par ailleurs, Coopimmo développe un nouveau dispositif d'accès social à la propriété, le Bail Réel Solidaire (BRS). Pour bénéficier de ce dispositif, les ménages choisissent ce logement en résidence principale et doivent respecter le plafond de ressources du PSLA. Le principe repose sur un démembrement du foncier et du bâti permettant de maîtriser l'impact du coût du terrain dans le prix des logements. Celui-ci s'en trouve ainsi diminué de 30 à 40% : en effet, les acquéreurs n'achètent que le bâti et paient un loyer mensuel pour le foncier. Pour ce faire, Coopimmo est engagée dans la Coop Foncière qui est l'Organisme de Foncier Solidaire pour la région Ile-de-France. C'est un outil spécifique, rendu possible par la loi Alur, pour rendre l'accès abordable dans un contexte de marché immobilier tendu tel que celui de l'Ile-de-France et il est particulièrement adapté aux primo-accédants.

▶ Ainsi à Ivry-sur-Seine, le programme qui va être réalisé par Coopimmo, rue Fablet, conjugue l'habitat participatif et BRS. Le groupe d'habitants qui comprend 20 adultes et 13 enfants a déjà élaboré une charte de vie commune avec des valeurs partagées et des règles de décision collective. Il est accompagné par le cabinet « AIR architectures » et Les CityZens qui interviennent en tant que AMU (Assistant à Maître d'Usage).

▶ D'autres programmes, plus classiques, sont développés dans le Val de Marne : par exemple, à Champigny-sur-Marne, le ru de la lande, comprend 24 logements en PSLA ou la résidence Carré Colombe avec 25 appartements en accession.

▶ Par ailleurs, le Grand Paris avec la création d'un nouveau réseau de transports constitue bien entendu une opportunité pour tous les franciliens. Coopimmo fait partie du GIE Grand Paris Accession pour contribuer au développement de programmes à l'échelle de la métropole.

coopimmo  
COOPÉRATIVE

# Se déplacer dans les airs ou à pied



— Le Val-de-Marne accueillera le premier téléphérique francilien avec le Câble A (ex-Téléval) qui doit relier Créteil et Villeneuve-Saint-Georges. Ainsi qu'une voie verte de 20 km.

« Une nouvelle étape décisive. » Ainsi Ile-de-France mobilités a-t-il qualifié, le 11 juillet dernier, l'avancée que venait de connaître le premier projet de téléphérique francilien. Le Câble A (ou Téléval) doit franchir, sur 4,5 km, des infrastructures urbaines (réseaux ferré, routier et lignes à haute tension) et un relief marqué pour desservir cinq stations situées dans les villes de Villeneuve-Saint-Georges, Valenton, Limeil-Brévannes et Créteil. Ce projet, estimé à 132 millions d'euros, doit permettre de relier ces communes à la ligne 8 du métro (Créteil – Pointe du lac) et de « réduire le trafic routier de l'ensemble de la zone » avec un temps de parcours de moins de 20 min entre bois Matar et Pointe du lac. Avec « une fréquence de passage entre chaque cabine de moins de 30 sec, le Câble A pourra transporter jusqu'à 1 600 passagers par heure et par direction, précise l'autorité organisatrice de la mobilité régionale. La fréquentation attendue est de 12 000 usagers par jour. » L'approbation du schéma de principe, du dossier d'enquête publique et de la convention de financement des études d'avant-projet par les administrateurs d'Ile-de-France mobilités en juillet 2018 permet d'envisager la tenue de l'enquête publique fin 2018 ou début 2019. Une date de mise en service fiable pourra ensuite être envisagée.

**UNE VOIE VERTE SUR 20 KM**  
Autre projet de mobilité original, la Tégéval offrira, en 2020, une voie verte de 20 km entre Santeny et Créteil. Né de la création d'une ligne TGV sur

le territoire dans les années 1990, son tracé suit le chemin de fer lorsqu'il est enterré et s'en écarte lorsqu'il sort de terre. Il fait le lien entre les points d'intérêt du Val-de-Marne : parcs, transports (métro ligne 8, bus en site propre 393, RER A, futur Téléval, etc.), massif de l'arc boisé... Ce sont ainsi sept communes qui seront traversées, sur un tracé où la végétalisation spontanée est privilégiée et accompagnée (sélection des espèces, taille), par des espaces naturels de proximité aménagés. Le budget global de cette voie verte, de 60 millions d'euros TTC (hors foncier), est financé à 60 % par la Région et à 40 % par le Département. Ce projet, dont des tronçons ouvrent au fur et à mesure, a été marqué en juin 2016 par la pose d'une passerelle entre Valenton et Créteil. Celle-ci permet aux piétons, personnes à mobilité réduite et cyclistes de relier la Pointe du lac à Créteil (et sa station de métro ligne 8) au nouveau quartier du Val Pompadour à Valenton, en franchissant notamment la RD102 et les quatre voies de la RN406. L'ouvrage de 240 m de long et 5 m de large, dessiné par l'agence Marc Mimram et réalisée par Bouygues TP et Zwahlen & Mayr, représente l'esprit de la démarche adoptée : traiter d'abord les franchissements sur l'ensemble des 20 km avant de parachever les aménagements. De même, les travaux devraient se poursuivre durant une dizaine d'années après l'ouverture de la voie. ●

R.R.



**Jean-Pierre Spilbauer**  
Maire de Bry-sur-Marne et vice-président au transport de Paris Est Marne & Bois.

## « Les projets de transport sont des sujets d'inquiétude »

« Il y a différents projets intéressants sur notre territoire, mais nous avons des inquiétudes sur les calendriers et les financements, notamment pour la ligne 15 est du Grand Paris express. Altival est le seul qui touchera Paris Est Marne & Bois, mais nous suivons les développements d'Autolib', de Vélib' ou les nouvelles mobilités. L'idée de faire circuler les transports en commun sur l'A4 est également un sujet de longue date. Enfin, des améliorations sont prévues en matière de bus, mais rien de significatif. »



## JOURNÉE D'ACTUALITÉ MÉTROPOLE

31 janvier 2019 - Paris

# LES FINANCES LOCALES FRANCILIENNES A LA LOUPE

Le Journal du Grand Paris formation propose un éclairage technique sur les finances locales d'Ile-de-France en évoquant, d'une part, les implications franciliennes de la loi de finances pour 2019 et, d'autre part, l'impact des mesures, fiscales et institutionnelles, en cours ou à venir. Pour ce faire, interviendront des spécialistes des finances locales et des responsables territoriaux.

Au programme :

- Panorama 2019 des finances locales franciliennes
- Endettement et investissement
- Loi de finances 2019 et réforme de la fiscalité
- Les enjeux financiers dans le débat institutionnel francilien

### INTERVENANTS :

- Christophe Michelet, président de Partenaires finances locales
- Martin Wolf, urbaniste et expert en finances locales à l'IAU d'Ile-de-France
- Paul Mourier, DGS de la métropole du Grand Paris
- Antoine Valbon, DGS de l'EPT Grand Olyly Seine Bièvre
- Michel Guenneau, DGS de l'EPT Vallée Sud Grand Paris
- Franck Claeys, responsable des finances à France urbaine
- Un représentant de Finance active

### INFORMATIONS PRATIQUES

Date : 31 janvier 2019 de 8h30 à 12h30

Lieu : Espace Saint-Antoine  
196 Rue du Faubourg Saint-Antoine.  
75012 Paris  
M8 Faidherbe Chaligny à 1 min à pied  
M1 Reuilly Diderot à 5 min à pied

Renseignements et inscriptions :  
Valérie Boucault  
E-mail : vboucault@lejournaldugrandparis.fr  
Tél. : 01 43 55 83 60  
Adresse : JGP Formation  
96, boulevard Diderot  
75012 Paris

Tarif formation : 490 € HT  
Entreprises ou collectivités abonnées au journal du Grand Paris : 390 € HT  
Eligible au budget formation

Retrouvez le programme détaillé sur [www.lejournaldugrandparis.fr](http://www.lejournaldugrandparis.fr)

### FICHE D'INSCRIPTION ✂

Madame    Monsieur    Abonné(e) (390 € HT)    Non abonné(e) (490 € HT)

Nom : ..... Prénom : .....

Fonction : .....

Tél. : ..... E-mail (obligatoire) : .....

Entreprise / Collectivité : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

A retourner à : Valérie Boucault - JGP Formation - 96, boulevard Diderot - 75012 Paris